



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



# Évaluation Externe du projet

**APP**  
*Ver*

## Apprendre Pour Produire VERt



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



## **FENIX a structuré son rapport final d'évaluation externe en trois sections**

- 1. La section A** présente **le projet « A.P.P. VER. »** retenu et cofinancé par le programme Interreg ALCOTRA 2014-2020 et le **partenariat transfrontalier**.
- 2. La section B** présente une synthèse de la méthodologie et du plan d'action de l'évaluation externe
- 3. La section C** présente les *réflexions et les suggestions* de **l'évaluation** réalisée par FENIX, tout au long du projet



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

## **SECTION A LE PROJET COFINANCE'**

### **Un circuit vertueux entre croissance économique, développement durable et investissements en capital humain**

Le projet « A.P.P. VER. » a abordé le problème de l'écart entre l'offre éducative / formative et le monde du travail dû à la difficile adaptation aux rapides changements, soit à niveau économiques soit dans la demande / offre d'emploi.

Ce projet intervient sur le thème de la croissance verte et il traite la relation existante entre les villes, les zones rurales et celles de la montagne, dans les territoires transfrontaliers d'Interreg ALCOTRA 2014 – 2020 France-Italie.

Comme indiqué par le programme ALCOTRA, le projet « A.P.P. VER. » met en valeur les rôles des entreprises et des institutions publiques qui forment l'économie d'un territoire transfrontalier qui peut offrir de solides bases pour l'innovation liée au développement vert.

L'économie verte, valorisée par le projet, doit être mise à disposition des élèves, des enseignants et des formateurs. Elle doit favoriser la croissance individuelle des élèves et celle collective des écoles, des centres de formation professionnelle et des entreprises, aussi. Elle concerne également, le système de la demande et offre d'emploi du territoire transfrontalier, via la diffusion de nouveaux savoir-faire verts.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



Les Partenaires ont contribué au développement, à la diffusion et à la mise en œuvre d'une « culture verte » pour les nouvelles générations.

Cet objectif s'est concrétisé par la création d'un modèle d'éducation et de formation rendu reproductible pour être diffusé dans d'autres contextes territoriaux avec « l'intégration green » des programmes d'études.

« A.P.P. VER. » qualifie l'offre éducative et formative de la zone transfrontalière pour la rendre adéquate aux transformations sociales et économiques en cours et en perspective, aussi, dans le domaine de l'économie verte.

Les partenaires ont décidé d'analyser cette partie de l'« économie », qui est en phase de transition dans la région transfrontalière, pour la mettre à disposition des écoles, des lycées et des organismes de la formation professionnelle.

Ces usagers ont été impliqués directement dans un processus de transformation des savoir-faire et des compétences, via l'insertion des contenus verts dans les programmes et dans les nouveaux référentiels de formation.

Ce projet favorise un changement des contenus, des méthodes et des outils dans les deux systèmes de l'éducation et de la formation professionnelle, italiens et français.

Le projet a réalisé, une expérimentation dans des écoles et dans des organismes de formation transfrontaliers qui ont choisi de participer et de s'engager tout au long de sa mise en œuvre de « A.P.P. VER. ».

Les Partenaires ont relancé les contenus « verts » de l'éducation et de la formation professionnelle transfrontalières, via un dialogue avec le monde économique et productif dans les territoires du projet.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



## **Les PARTENAIRES TRANSFRONTALIERS**

- 1. CITTA' METROPOLITANA di TORINO - ( C.M.To.) - Chef de File (Italie)**
- 2. COMUNE di PINEROLO (Italie)**
- 3. G.I.P. FIPAN (France)**
- 4. C.F.I.Q. - CONSORTIUM pour la FORMATION, l'INNOVATION et la QUALITE'  
Pinerolo (Italie)**

### **1.CITTA' METROPOLITANA di TORINO - C.M.To. (Italie)**

#### **PARTENAIRE et CHEF de FILE**

##### **1.1 Nature juridique :**

La Città Metropolitana di Torino ( C.M.To.) est un Organisme Public Territorial avec le siège à Turin. Elle a remplacé la Province de Turin à partir du 1er Janvier 2015 (suite à la loi du 7 Avril 2014, n. 56).



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



La Città Metropolitana di Torino gère toutes les fonctions d'une Province, y compris celle de protection et valorisation environnementale.

La C.M.To. gère également :

- L'adoption et mise à jour du Plan stratégique du territoire métropolitain.
- La promotion et coordination du développement économique et social et des systèmes d'information et numérisation dans les centres urbains.
- La structuration des systèmes coordonnés de gestion et organisation des services publics et d'intérêt général.
- La planification territoriale, y compris la communication, les réseaux de services et les infrastructures d'intérêt de la communauté métropolitaine.
- La mobilité et viabilité, notamment en assurant la compatibilité et la cohérence de la planification urbaine.

## **1.2. Buts et objectifs généraux**

Les secteurs de la C.M.To. sont multiples.

Le Secteur de Développement Durable et de Planification Environnementale a, parmi ses fonctions, celle de traiter avec les autorités locales et les autres institutions du territoire pour la promotion des politiques et des actions qui favorisent la durabilité environnementale du système économique -productif.

Le soutien aux activités de l'école et, plus généralement, le développement des politiques de l'éducation, de la formation et de l'information visant à la durabilité environnementale, sont des tâches spécifiques du bureau Planification et Education Environnementale et de l'Agenda XXI, à travers son Laboratoire d'Education Environnementale.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

Ce bureau a développé d'importantes capacités de création, coordination, animation et facilitation de réseaux de stakeholders qui travaillent sur plusieurs tables.

Il a facilité le développement d'actions coordonnées via plusieurs thématiques et l'intégration de critères environnementaux dans les procédures d'achats publics écologiques.

### 1.3. Le STAFF

Madame **Paola MOLINA** Référente de la coordination générale du projet, du partenariat et de la prise en charge des décisions.

Monsieur **Massimo VETTORETTI** Référent de la coordination générale du projet, du partenariat et de la prise en charge des décisions.

Monsieur **Guglielmo FILIPPINI** Référent de la coordination générale du projet, du partenariat et de la prise en charge des décisions.

Monsieur **Franco ARIANO** Référent de la coordination générale du projet, du partenariat et de la prise en charge des décisions.

Madame **Valeria VEGLIA** Référente des activités techniques et de communication

Madame **Eleonora VINCELLI** Substitute de la Référence des activités techniques et de communication

Madame **Francesca Di CICCIO** Référente financière

Madame **Stefania De MICHELIS** Substitute de la Référence financière

## 2. COMUNE di PINEROLO (Italie)

### 2.1. Nature juridique:



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

La Commune de Pinerolo, situé dans le territoire de la Région du Piémont, est un Organisme Public Territorial et il exerce, selon la Constitution italienne, les fonctions fondamentales de gouvernance du territoire attribuées aux communes.

L'aire territoriale de la zone de Pinerolo est composée de 47 communes: Pinerolo, Airasca, Angrogna, Bibiana, Bobbio Pellice, Bricherasio, Buriasco, Cantalupa, Cavour, Cercenasco, Compiglione Fenile, Cumiana, Fenestrelle, Frossasco, Garzigliana, Inverso Pinascanni Sanasca, L , Lusernetta, Macello, Massello, None, Osasco, Perosa Argentina, Perrero, Pool, Pinasca, Pomaretto, Doors, Pragelato, Prali, Pramollo, Prarostino, Roletto, Rora, Roure, Salza di Pinerolo, San Germano Chisone, San Secondo di Pinerolo , San Pietro Val Lemina, Scalenghe, Torre Pellice, Usseaux, Villar Perosa, Villar Pellice, Villafranca Piemonte, Vigone, Virle Piemonte.

Le territoire est caractérisé par une zone de plaine, une zone de contreforts et une vaste zone de montagne (Valli Chisone, Germanasca et Val Pellice).

La zone de Pinerolo a une population de 136.178 habitants.

Pinerolo est la plus grande commune et dans la zone montagneuse il y a 61 383 habitants, le reste de la population est réparti dans les contreforts et dans les plaines.

En ce qui concerne les activités liées aux politiques de l'emploi, l'ensemble de la zone de Pinerolo utilise le Centre pour l'Emploi de Pinerolo.

La Commune de Pinerolo a une Direction qui s'occupe de l'ingénierie et de la programmation. Les activités et les projets mis en place par le bureau « recherche et financements » de la commune, s'adressent, selon les différentes finalités, soit aux seuls habitants qui demeurent dans la commune, soit à l'ensemble de la population qui est résidente dans la zone de Pinerolo. Le bureau mène des activités de coordination sur l'ensemble du territoire en





Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

collaboration avec le C.P.I., avec les agences de formation locales, avec le Re.Te.Pin. avec les services sociales et les services de santé.

Re.Te.Pin. c'est une ressource importante du territoire, c'est le REseau TERRitorial de la zone de PINerolo et de tous les autres communes. Il y a une personne de contact pour chaque école secondaire de première et deuxième année. Il dispose de son propre coordinateur avec lequel l'administration communale communique pour toutes les activités concernant l'école, la formation et l'orientation professionnelle.

La Commune de Pinerolo a choisi de participer au projet « A.P.P. VER » comme Partenaire car l'objectif général du projet « Apprendre Pour Produire Vert », permet de qualifier l'offre éducative e formative du territoire transfrontalier pour la rendre adaptée aux transformations sociales et économiques en cours et en perspectives dans le domaine de l'économie verte.

Le projet « A.P.P. VER. » a représenté, pour la Commune de Pinerolo, une opportunité intéressante pour expérimenter et pour consolider des actions, des expériences et des bonnes pratiques dans le domaine de l'éducation verte et de l'économie circulaire, en synergie avec d'autres initiatives locales.

## **2.2 Buts et objectifs généraux**

Le partenaire a mis à disposition de « A.P.P. VER. » d'importantes compétences dans le domaine du développement durable territorial.

La Commune, en effet, a soutenu des activités significatives en posant le thème environnemental au centre du projet de développement territoriale où il y a le Pacte Territoriale (Projet: "Promotion de la durabilité dans la zone de Pinerolo) financé par la Province de Turin et cofinancé par la Commune de Pinerolo, par la Communauté Montana Val Pellice, par la



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



Communauté Montana Valli Chisone e Germanisa, par la Communauté Montana Pinerolese Pedemontano, par l'Association des Communes de Pianura) et le Programme Territorial Integrato del Distretto delle Valli Olimpiche, du Pinerolese et de la Val Sangone.

### **2.3. Le STAFF de la Commune de PINEROLO**

Les personnes de la Commune de Pinerolo qui ont collaboré au projet « A.P.P. VER. » sont:

- Madame **Annamaria Lorenzino** - Secrétaire Générale e Dirigeant du Secteur Programmation Organisation et Contrôle
- Madame **Cristina Vautero** - Instructrice Direction Technique - Bureau recherche et financements - Secteur Programmation, Organisation et Contrôle
- Madame **Tiziana Perelli** - Instructrice Direction Administrative - Ufficio Bureau recherche et financements - Secteur Programmation, Organisation et Contrôl.

### **3. G.I.P. FIPAN**

#### **Groupement d'Intérêt Public - Rectorat de Nice (France)**

##### **3.1. Forme juridique :**

Le G.I.P. FIPAN (Groupe d'Intérêt Public Formation e Insertion Professionnelle de l'Académie di Nice) est une structure publique, avec son siège à Nice.

Il a été constitué par une Convention constitutive entre l'État, représenté par le Recteur de l'Académie de Nice, et les supports des GRETA du Rectorat de l'Académie de Nice.

Il opère dans le cadre des orientations définies par le Rectorat de l'Académie de Nice pour le développement de la formation continue des adultes, de la formation et de l'insertion professionnelle.

Il gère et coordonne les Projets Européens pour l'Académie de Nice.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



### **3.2. Buts et objectifs généraux :**

L'objectif général du G.I.P. FIPAN est la mise en œuvre d'une collaboration nationale, européenne et internationale pour le futur de la formation professionnelle, le développement des ressources humaines et de la formation continue tout au long de la vie active.

En particulier, il s'occupe de :

- Gérer et coordonner les projets européens pour le compte de l'Académie de Nice, en impliquant les différents ordres scolaires ;
- Gérer des activités de recherche, de développement et d'ingénierie de la formation pour la formation professionnelle des adultes;
- Développer la formation des formateurs, des services de conseil dans la formation, de formation pour les centres publics locaux, le réseau des GRETA (groupes de centres de formation publique), les entreprises, les secteurs professionnels, les OPCA, les autorités locales et régionales.
- Développera de méthodes et outils pédagogiques, des compétences, d'ingénierie et de gestion professionnelle.
- Informer, orienter et accompagner pour la "Validation des Acquis de l'Expérience" - V.A.E. .

Le G.I.P. FIPAN s'occupe, en contexte particulier, de réaliser les principes de développement durable dans les entreprises.

### **3.3. Le STAFF du G.I.P. FIPAN**

Les personnes du G.I.P. FIPAN qui ont collaboré au projet « A.P.P. VER. » :

**Roger Raybaud**, directeur technique du G.I.P. FIPAN



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

**Berettoni Sybill**, Conseillère en formation continue, supervision générale du projet

**Petrilli Sara**, Chargée de mission, coordination du projet

**Stéphanie Maresch**, chargée de mission Pôle RDI

**Guillaume Cairaschi**, chargé de mission Pôle RDI

**Rachel Schaefer**, chargée de mission Pôle RDI

**Annabelle Aiello**, chargée de mission Pôle RDI

**Nicolas Chiurchi**, chargé de mission Pôle RDI

**Christophe Messineo**, chargé de mission Pôle RDI

**Silvia LORENZON**, chargée de mission Pôle RDI

**Pascale Lebargy**, formatrice GIP FIPAN

**Michael Bouru**, vacataire GIP FIPAN

**Geneviève Barrachina**, coordonnatrice pédagogique CFA Régional Académie de Nice,  
Antenne Vauban Pauliani

**Marie Véronique FRANCO**, conseillère en formation continue - responsable administra-  
tive et financière GIP FIPAN

**Christophe Sanchez**, conseiller en formation continue- responsable administratif et finan-  
cier GIP FIPAN

**Alexandra Arce**, conseillère en formation continue - chargée de communication et Pôle  
Formation

#### **4. C.F.I.Q. - Pinerolo (Italie)**

**CONSORTIUM POUR LA FORMATION, L'INNOVATION ET LA QUALITE**



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



#### **4.1. Nature juridique:**

Le Consortium pour la Formation, l'Innovation et la Qualité ( C.F.I.Q. ), avec son siège à Pinerolo, se qualifie et opère comme Agence Formative.

Le C.F.I.Q. est engagé à collaborer à la création d'un système de formation intégré, capable de répondre aux attentes des membres du Consortium en termes d'interventions et de mis à jour tout au long de la vie. Le C.F.I.Q. cible garantir, aux nouvelles générations, le niveau nécessaire de préparation professionnelle et culturelle, pour une efficace insertion dans le monde du travail

L'activité du C.F.I.Q. s'est développée principalement dans le tissu socio-économique de la zone de Pinerolo.

#### **4.2. Buts et objectifs généraux :**

Le C.F.I.Q. a des objectifs (parfaitement cohérent avec les objectifs du projet « A.P.P. VER. »), définis par des lois d'état et régionales, avec une référence particulière aux plans annuels et aux orientations didactiques élaborés par la Région du Piémont, et de contribuer à les réaliser.

Le Consortium C.F.I.Q. de Pinerolo (province de Turin - Italie) opère depuis 1996 en tant qu'agence de formation. Il regroupe plus de 60 associés représentant les différentes organisations du tissu social et productif territorial et départemental. Sont associés au C.F.I.Q. des Entreprises privées, des Organismes Publics et Privés, des Agences Formatives, des Consortium et des Sociétés Coopératives dans le respect des dispositions législatives qui règlent les finalités, les activités et les procédures du Consortium.

Cela permet d'élaborer des propositions de formation qui ciblent les besoins du territoire et du marché du travail dans le respect des normes définies par le FSE. L'activité du



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

C.F.I.Q. s'est donc développée principalement depuis sa création dans le tissu socio-économique de la zone de Pinerolo. Les activités proposées sont en harmonie avec les finalités définies par la loi no. 845/78 et par la loi régionale n. 63/1995 avec une attention ciblée aux plans annuels et aux orientations didactiques élaborés par la Région Piémont

Ces orientations visent à contribuer à :

- L'intégration ou la réinsertion, sur le marché du travail, des adultes et des jeunes.
- L'insertion des jeunes dans le cadre de stages de "formation initiale" qui permettent d'atteindre les standards de compétences adaptées à la première insertion professionnelle.
- Le stage des jeunes sortant de l'école obligatoire ou n'ayant pas respecté l'obligation, abandon des premières classes du lycée, expulsés de l'école obligatoire ou appartenant à des groupes de jeunes en difficulté.
- La spécialisation et la qualification des jeunes diplômés.
- La formation des apprentis.
- La requalification, la reconversion et la valorisation des compétences professionnelles des salariés, des travailleurs en mobilité et des travailleurs autonomes.
- L'intégration ou la réinsertion, sur le marché du travail, des groupes les plus vulnérables.
- La formation liée à la promotion de l'égalité des chances sur le marché du travail.
- L'adaptation des compétences des travailleurs, des employés et des chômeurs, aux mutations industrielles, des entreprises, des agrotourisme et de l'hébergement et des personnels impliqués dans la valorisation touristique du territoire.
- Interventions visant des actions de recherche, d'étude et d'évaluation dans les secteurs socio-économiques et dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle.

#### **4.3. Le STAFF du C.F.I.Q.**



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



Les personnes du Consortium qui ont collaboré à la gestion du projet « A.P.P. VER. » :

- Monsieur **Monetti Giampiero** - personne de contact pour la coordination du projet et du partenariat
- Madame **Audenino Manuela** - soutien à la coordination du projets et du partenariat
- Madame **Casorzo Sylvia** - réfèrente pour la coordination des activités techniques
- Madame **Mogavero Melina** - réfèrente administrative- financière
- Madame **Ribotta Samanta** - réfèrente administrative et financière
- Madame **Paciello Elena** - collaboration à la coordination du projet et des activités techniques
- Monsieur **Bajrossi Mario** - participation, coordination des activités techniques
- Madame **Bianco Lia** - participation, coordination des activités techniques
- Madame **Braida Greta** - participation, coordination des activités techniques

### **I.R.E.S. Piemonte**

I.R.E.S. Piemonte n'est pas un Partenaire, mais il est la structure délégataire choisie par le Chef de File C.M.To. pour collaborer à la mise en œuvre des activités en charge à la C.M.To..

IRES PIEDMONTE est un institut de recherche qui exerce son activité dans le domaine socio-économique et territorial, en soutenant l'action de planification de la région du Piémont et d'autres institutions et organismes piémontais.

Depuis 1991, l'Institut est un organisme opérationnel de la Région du Piémont.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



## **OBJECTIFS du PROJET**

Le projet « A.P.P. VER. a fixé les objectifs sous indiqués :

- 1.** Qualifier, du point de vue formatif, le système de production «verte» transfrontalière en renforçant la coopération avec l'école et la formation professionnelle.
  - 1.1. Sélectionner, dans les différents secteurs productifs et / ou des services - agro-alimentaire, touristique, construction, eno-gastronomique, énergétique, etc. les organisations de l'économie verte en utilisant des indicateurs, des outils et des méthodes scientifiquement validées ;
  - 1.2. Qualifier, du point de vue formatif des organisations, en analysant leurs besoins en compétences, en identifiant les placements possibles des élèves dans les parcours d'alternance école- travail et d'autres formes de coopération en cohérence avec les orientations pédagogiques et les besoins de formation des élèves ;
  - 1.3. Former les tuteurs d'entreprises et scolaires à une meilleure et plus qualifiée coopération et gestion de l'alternance entre l'école et le travail.
- 2.** Produire des référentiels métier et de formation et des parcours professionnalisant pour les filières scolaires, pour la formation et pour l'orientation notamment par la formation des enseignants et, en particulier de :
  - 2.1. Produire des référentiels de compétences innovants partagés et validés à échelle transfrontalière sur la base des filières scolaires italiennes et françaises et en réponse aux caractéristiques du système de la production et des services de l'économie verte.
  - 2.2. Promouvoir l'acquisition, par les élèves et les enseignants italiens et français, de méthodes et d'outils pour la attestation des compétences et la gestion personnelle du développement formatif et professionnel.
  - 2.3. Accroître les compétences professionnelles des enseignants par l'innovation «verte» des curriculum.





Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

2.4. Mettre en œuvre des parcours professionnalisant et pour l'orientation des élèves qui comprennent de manière qualifiée les activités de l'alternance école-travail et les méthodes innovantes.

**3.** Adopter, dans les systèmes scolaires et territoriaux (locaux, régionaux, nationaux et européens) les résultats de A.P.P. VER. est structurer de façon permanente la coopération transfrontalière et, en particulier de:

3.1. Diffuser les résultats, les outils et la modélisation dans d'autres écoles, organismes de formation professionnelle, organismes locaux, entreprises, services et autres institutions de la région transfrontalière.

3.2. Partager les hypothèses, les objectifs et les résultats avec les organismes régionaux et nationaux afin qu'ils puissent être acquis dans les processus décisionnels de transformation des systèmes et de la coopération avec le monde productif.

3.3. Partager les résultats de A.P.P. VER. en Europe pour promouvoir la subsidiarité avec d'autres projets et programmes et développement au sein de EUSALP.

### **Les W.P. et les ACTIONS du projet « A.P.P. VER. »**

Les actions du projet que FENIX a inséré ci-dessous, sont celles écrites dans le formulaire de candidature du projet "A.P.P. VER. " approuvé par l'AdG d'Interreg ALCOTRA.

FENIX les a insérés dans le dossier car elles sont le point de référence du plan d'évaluation.

### **W.P. 1. Gouvernance et gestion administrative du projet**

#### **Action 1.1. Gouvernance**

L'activité du WP 1 prévoit une coordination efficace entre les partenaires et la Città



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



Metropolitana di Torino avec son organisation délégataire, l'IRES Piemonte, en vue d'une efficace coordination des actions, en conformité avec les objectifs généraux et spécifiques du Programme ALCOTRA.

Cette coordination est fonctionnelle pour répondre correctement aux contraintes du cofinancement UE reçu.

Au cours de la réalisation du projet, les partenaires doivent chercher de respecter les réglementations européennes, nationales et régionales en matière de concurrence, de marchés publics, de protection de l'environnement et de promotion de l'égalité des chances. Une coordination fonctionnelle est menée, par le Chef de file C.M.To., avec l'Autorité de Gestion et avec le Secrétariat Conjoint d'Interreg ALCOTRA.

Les actions prévues, impliquent un travail coordonné parmi les Partenaires, via des réunions menées en présentiel et à distance, mises en oeuvre tout au long du projet.

Livrables	Description activités/partenaires et autres entités impliquées
	La coordination de l'activité est en charge à la C.M.To. Città Metropolitana di Torino, qui utilise toute l'expérience de « <i>project management</i> » murie au cours de la gestion de nombreux projets européens
- n. 1 Comité de Pilotage  -n. 7	La structure de gestion du projet « A.P.P. VER. » est le Comité de Pilotage (CdP) destiné à prendre toutes les décisions stratégiques en ce qui concerne les différentes activités du projet dans une logique de compétence, d'efficacité et de solidarité.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

<p>comptes rendus des rencontres du Comité de Pi- lotage</p>	<p>Le CdP est composé par des personnes indiquées par chaque partenaire :</p> <p>1 référent pour la coordination générale du projet et du partenariat et de la prise de décisions.</p> <p>1 référent pour la coordination des activités techniques et de communication</p> <p>1 référent financier, identifiés par le chef de file et par chaque partenaires</p> <p>Le Comité de Pilotage doit se réunir deux fois par an, via des réunions d'au moins deux jours, alternativement en Italie et en France.</p> <p>Il est prévu d'avoir un ordre du jour spécifique pour chaque rencontre et une organisation la plus efficace possible. Cela permet de vérifier l'avancement du projet « A.P.P. VER. » et de prendre les décisions nécessaires à la juste poursuite des activités.</p> <p>Le CdP adopte des mesures correctives à cause des difficultés rencontrées dans la réalisation des W.P..</p> <p>Le Chef de file doit rédiger un compte rendu pour chaque réunion, en stricte collaboration avec les partenaires du projet.</p>
--	---



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

- 1 Workplan

La réunion de lancement du projet doit être convoquée à Turin dans le deuxième mois de mise en œuvre et pour :

- Définir les modalités de fonctionnement du Comité de Pilotage et le Work plan.
- Définir une répartition détaillée des rôles et du travail (avec une identification claire des responsabilités des partenaires et des contributions attendues par tous).
- Planifier les mesures nécessaires pour le lancement du projet, en évaluant en particulier les activités de communication, dans l'attente de la définition du Plan de Communication ;
- Approuver les lignes directrices pour le suivi et l'évaluation ex ante, en itinere et finale.

Les réunions du CdP programmées, sont organisée en liaison avec deux événements transfrontaliers du projet, pour faire des économies en matière de frais de déplacement et d'hébergement.

On cherche, de manière générale, de faciliter la mise en oeuvre informelle des réunions de toutes ces rencontres pour le déroulement des activités du projet.

Dans la troisième année est prévue une réunion « extraordinaire » finale, qui coïncide avec l'événement de clôture du projet qui aura lieu à Turin, ce qui porte à sept le nombre de réunions du CdP.

Des réunions extraordinaires pourront toujours être organisées (et gérées en vidéoconférence), s'il y aura la nécessité, dans le cadre du l'action de suivi 2.1.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

	<p>Le Comité de Pilotage, enfin, a la tâche de nommer, sur indication de chaque partenaire, tous les membres des groupes de travail "thématiques" prévus pour la mise en œuvre des différentes actions de « A.P.P. VER. » et du Comité Scientifique Transfrontalier (Action 3.3.).</p>
<p>1 Plateforme de travail collaborative et relative guide à utiliser.</p>	<p>Au cours de la première réunion du Comité de Pilotage du projet, il convient de formaliser le "système" de coordination entre tous les partenaires. Le CdP a opéré grâce à des outils de communication, tels que les plateformes Internet partagées pour "archiver" tous les documents officiels du projet, fournir tous les outils et modèles, etc.), la liste de diffusion nécessaire à l'efficace circulation des informations. Les conférences téléphoniques et via le Web sont prévues.</p> <p>Ces dernières, fondamentales pour examiner l'état d'avancement du projet, sont organisées soit par le Chef de File, soit par les partenaires responsables de différentes actions avec les partenaires impliqués.</p> <p>Pour la réalisation des actions de « A.P.P. VER. », une étroite coopération doit être nécessaire entre les partenaires. Il est essentiel d'être en contact permanent pour procéder de façon coordonnée et pour assurer un feedback constant dans le travail prévu.</p> <p>Tous les partenaires sont impliqués dans les différents secteurs concernés pour la mise en œuvre efficace du projet. Le Chef de File assure la coordination, efficace et continue, avec son propre management.</p> <p>La Commune de Pinerolo, en particulier, doit identifier un soutien externe pour la conduite des activités de ce WP. Elle sera également impliquée</p>



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

	<p>dans la mise en œuvre des autres WP et travaillera étroitement avec le personnel interne impliqué dans différentes actions.</p> <p>Le Chef de File organise l'archivage où il doit collecter tous les résultats du projet, les rapports, les progrès des activités, la situation financière, les résultats, la communication, les livrables, les comptes rendus des réunions, dont ceux des Comités de Pilotage..</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>- n.6 Déclarations semestrielles des dépenses</li> <li>- n.3 Rapport annuel d'avancement projet</li></ul>	<p>Tous les partenaires assurent le respect des dispositions de l'article 11.1 du DOMO, et, entre autres, ils s'engagent d'avoir un système de comptabilité séparé, de délivrer un rapport semi-annuel des dépenses soutenues, de mettre en œuvre la remontée des dépenses certifiées, la conservation des justificatifs, de respecter correctement les indications du cofinancement du FESR /FEDER et des CPN reçues.</p> <p>Le Chef de File, en particulier, est soutenu par des experts externes délégués, afin s'assurer de l'expertise nécessaire à la bonne gestion du projet.</p> <p>Le Chef de File assure aux partenaires, la correcte distribution, en temps réel, des différents paiements reçus par l'AdG, elon les sommes des budgets prévues.</p> <p>Le Chef de File rédige un rapport d'avancement annuel avec la collaboration de tous les partenaires.</p>



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



## **Action 1.2. Evaluation et suivi des activités du projet**

L'évaluation ex ante, in itinere et finale est une composante intégrante du projet « A.P.P. VER. ». Elle est prévue pour tous les W.P.. Elle a une fonction non seulement de contrôle ou de vérification, mais aussi d'aide, de suivi.

Elle a permis de connaître et de surmonter les difficultés rencontrées par les partenaires dans la mise en œuvre des activités. Elle a facilité les partenaires dans les mesures correctives à apporter au projet. Le système d'évaluation, est confiée, par le G.I.P. FIPAN, à un organisme tiers pour rendre cette activité, autant que possible, objective.

L'évaluation cible aussi, la pertinence de la mise en œuvre des objectifs et des W.P. en rapport avec les différentes actions programmées.

Cette activité implique un travail coordonné et partagé avec les Partenaires Italiens et Français, tout au long de la réalisation du projet. « A.P.P. VER. ».

Livrables	Description activités/partenaires et autres entités impliquées
La coordination de l'activité est en charge au G.I.P. FIPAN, en étroite collaboration avec le Chef de file C.M.To..	



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**

consulting

<ul style="list-style-type: none"><li>- n. 1 système de suivi</li> <li>- n. 3 Rapport d'évaluation ex ante, en cours, final</li> <li>- n. 1 Guide méthodologique d'Evaluation</li></ul>	<p>Le Comité de Pilotage est responsable de la surveillance stratégique du projet et il supervise le projet pour assurer que les Livrables soient de haute qualité. Dans la réunion de lancement vient définie une liste des activités pour cette action, dont les critères (quantitatifs et qualitatifs) et les modalités pour réaliser l'évaluation (Guide méthodologique). A l'occasion des réunions du Comité de Pilotage, le G.I.P. Fipan prépare un rapport de suivi sur la mise en œuvre des activités.</p> <p>Tous les partenaires sont impliqués dans le suivi des activités liées à chaque W.P..</p> <p>Les outils de l'évaluation prévus, sont les questionnaires et les workshop. Les questionnaires, permettent de constater l'écart existant entre les objectifs prévus, les résultats et les Livrables attendus et les actions réalisées par chaque partenaire, et donc, on pourra prévoir un « calibrage éventuel » du projet. Chaque questionnaire est envoyé aux partenaires avec un petit note sur les modalités pour répondre et la restitution. Les questionnaires concernent</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) Critères généraux;</li><li>2) Recherche et développement;</li><li>3) Mise en œuvre des actions du projet;</li><li>4) Budget (gestion des dépenses et des justificatifs).</li></ol> <p>Les workshops, sont des réunions de travail en présentiel ou par visioconférence, pour vérifier à la présence d'un seul partenaire, les activités réalisées.</p> <p>Les critères généraux ciblent :</p>
---	---





Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

- Les réunions, le nombre de réunions prévues ou organisées; la préparation, la qualité, l'ordre du jour et les comptes rendus des réunions; durée du projet; la transparence du projet (financement, les procédures, les résultats); les règles, les difficultés et les mises à jour du projet.
- La recherche et le développement: accès aux informations et disponibilité de celles-ci au cours de l'ensemble du projet; réception des commentaires et des suggestions sur les documents du projet; élaboration de profils professionnels "vert"; possibilités de présenter les résultats du projet et des réunions (conférences européennes et nationales); site web ; diffusion de newsletter; workshop pour informer; workshop pour diffuser les Livrables du projet; invitations aux décideurs, aux cibles du public, aux utilisateurs des workshop, et aux rencontres.
- La mise en œuvre des actions du projet: plateforme de travail collaboratif (web); utilisation de documents de projet inclus dans la plateforme et sur le site web du projet; la collaboration entre les partenaires transfrontaliers; collaboration avec les différentes cibles sur les territoires du projet; collaboration avec les bénéficiaires du projet ( élèves , formateurs, enseignants, ...); nombre de participants aux différentes formations prévues ( e-CVFUTUR, Attestation des compétences, pour les tuteurs d'entreprises et scolaires, pour les enseignants, ...); nombre d'experts et de formateurs impliqués dans le projet; nombre d'organisations impliquées dans les territoires des partenaires; coopération avec des experts; nombre de problèmes; nombre de mises à jour / révisions de projet apportées.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

- Le budget mis à disposition et utilisé ; budget utilisé globalement et par chaque partenaire; les mises à jour du budget; les difficultés rencontrées par les partenaires concernant les frais, les coûts et dls paiements; problèmes de paiement en raison de financements de l'UE, problèmes de cash-flow (flux de trésorerie).

Le modèle de l'évaluation produira des rapports d'avancement ex-ante, à mi-parcours et final.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



## **WP 2 COMMUNICATION et DIFFUSION**

La communication vise diffuser l'identité du projet. Elle assure l'information des opportunités offertes, par le projet « A.P.P.VER. », aux bénéficiaires, à une pluralité d'entités directement intéressées, jusqu'aux citoyens des différents territoires transfrontaliers.

La communication prévue cible différentes objectifs :

- Soutenir un nouveau modèle de développement du territoire ALCOTRA, basé sur les principes de durabilité et d'insertion transfrontalière au travail. Cette perspective a impliqué la promotion d'une nouvelle culture bilatérale (France - Italie), via l'acquisition de nouvelles capacités et compétences vertes, fondée sur des valeurs communes. La communication doit accompagner ce changement culturel et, autant que possible, intervenir de manière généralisée et participative, interactive, à plusieurs niveaux. La communication doit alimenter le changement culturel transfrontalier
- Améliorer l'image et l'attractivité du système de l'Education et de la Formation professionnelle. L'augmentation de l'attractivité a été soulignée de manière flagrante dans le processus de Copenhague, dans les décisions de Maastricht, d'Helsinki et de Bordeaux (Commission européenne, 2004; 2006; 2008) . Ces choix ont été repris dans les documents les plus récents de la Commission Européenne, comme un facteur clé pour accroître la participation au système de l'Education et de la Formation Professionnelle, un élément clé pour prévenir le décrochage scolaire et faciliter la demande et l'offre d'.

Les activités de la communication sont nombreuses et incluses dans les activités décrites dans les différents W.P..



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



Dans le WP 1 et dans les actions de coordination de chaque action, la communication vise un management interne efficace, pouvant garantir la mise en oeuvre du projet.

Dans les WP3 et WP4, la communication est prévue dans beaucoup d'actions, articulée en actions complexes, qui doivent introduire un haut niveau de communication, pour accroître l'action de sensibilisation des stakeholders sur les problématiques identifiées par le projet.

Vue l'importance stratégique de la communication pour la modernisation du système de l'Education, de la Formation Professionnelle transfrontalier et aussi du changement culturel, il y a eu la nécessité de réfléchir sur la transférabilité des résultats obtenus dans d'autres contextes en assurant la durabilité.

### **Action 2.1. Communication en soutien du projet**

La communication doit faire connaître le projet « A.P.P.VER. ». Elle s'adresse à de nombreux publics cibles ( élèves , enseignants, entreprises, institutions et citoyens).

Ces publics sont impliqués par le Plan de Communication qui utilise des modalités participatives.

Le système des actions envisagées par la communication, est coordonné via des réunions efficaces en présentiel et via des SkypeCall aussi, avec plusieurs participants compétents.

Livrables	Description activités
La coordination de l'Action 2.1 est an charge à la C.M.To. Città Metropolitana di Torino (qui la met en œuvre parfois avec le soutien d'un organisme délégataire (IRES Piemonte)).	



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

Associations professionnelles, ordres professionnels, institutions et écoles sont également associés à une plus grande diffusion du projet « A.P.P. VER. » via leurs chaînes et contacts.

- n. 1 Plan de  
Communica-  
tion

L'élaboration du Plan de Communication est en charge à la C.M.To. Città Metropolitana de Turin, mais il est partagé avec tous les partenaires.

périodique  
scolaire.

La connaissance et l'échange entre les élèves français et les italiens, facilite des approches partagées et des évaluations bilatérales sur les activités prévues et réalisées.

- n. 4 sections  
sur  
A.P.P. VER sur  
les sites des  
partenaires.

Le G.I.P. FIPAN doit impliquer les GRETA, qui sont invités à produire des outils de communication, les lignes du "journal de bord", sur les expérimentations faites dans le projet « A.P.P. VER. ».

La Commune de Pinerolo prévoit également la participation des élèves pour renforcer ultérieurement la communication avec l'utilisation des Réseaux Sociaux.

Tant le journal que les réseaux sociaux sont des outils qui doivent être construits de manière participative avec les élèves qui sont également formés par des experts en communication.

La Città Metropolitana di Torino C.M.To. met à disposition du projet « A.P.P. VER. », une section de son site web institutionnel Le G.I.P. FIPAN, la Mairie de Pinerolo et le Cfp C.F.I.Q. sont engagés à créer des pages Web ciblées.

Le placement du site de « A.P.P. VER. » dans le site web institutionnel



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

	de la C.M.To. donne l'assurance de la permanence et de l'évolution dans le temps des contenus du projet « A.P.P. VER. ».
- n. 1 Produit multimédia.	Le G.I.P. FIPAN s'est engagé à réaliser le produit multimédia qui, à la fin du projet et dans la phase de diffusion, doit collecter les résultats du travail effectué. Il y aura des textes, des clips vidéo, des interviews, etc., spécialement conçus pour rendre accessibles la complexité du parcours et des livrables. La Città Metropolitana di Torino ( C.M.To.), la Mairie de Pinerolo, le C.F.I.Q. sélectionnent, organisent et transmettent au G.I.P. .FIPAN leurs matériaux pour la réalisation du produit final.
- n. 1 media partenaire.	La Mairie de Pinerolo doit s'accorder avec La Voce del Chisone qui est le premier hebdomadaire et mensuel du territoire métropolitain (avec un tirage de 85.000 exemplaires par semaine + version en ligne). L'utilisation de l'Eco del Chisone, permet de diffuser 30 pages d'approfondissement du projet, sur son propre mensuel et 30 articles sur l'hebdomadaire ainsi que la construction d'un nouvel espace ad hoc dédié sur son site web pour documenter les résultats tout au long du projet.

## **Action 2.2. Diffusion du projet à des fins opérationnelles**

Cette action permet de :

- Faire participer des « spécialistes » et des stakeholders d'autres territoires pour intégrer les résultats du projet dans les systèmes et les pratiques du public cible.
- Identifier et impliquer directement et de manière "active", des organisations en identifiant les engagements collaboratifs dans la planification et la mise en œuvre des



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



activités.

c) Élargir le partenariat à de nouvelles structures pour les développements du projet.

Le système des actions envisagées implique plusieurs rencontres de travail soit en présentiel que par visioconférence.

Livrables	Description activités/partenaires et d'autres entités impliquées
	<p>La coordination de l'activité est en charge du C.F.I.Q. , en étroite coordination avec le Chef de file C.M.To..</p>
	<p>Le G.I.P. FIPAN et la Città Metropolitana di Torino effectuent des actions de coordination pour assurer une communication intégrée et cohérente. Le G.I.P. FIPAN, a la collaboration d'experts et de la Cellule Académique de Nice.</p> <p>La Città Metropolitana di Torino, doit solliciter d'autres secteurs de la Ville, organisations productives, structures de l'Education et de la Formation Professionnelle.</p> <p>La C.M.To. et le G.I.P. FIPAN collaborent avec les directeurs des « écoles expérimentales » afin de partager certaines activités du projet. On a prévu d'insérer, en Italie, dans le Plan Triennale de l'Offre de Formative Régionale du Piémont, le projet « A.P.P. VER. ».</p> <p>Le G.I.P. FIPAN doit dialoguer avec l'Inspection Académique pour la collaboration nécessaire au réétalonnage des référentiel de formation "green".</p> <p>Écolés, Associations professionnelles, ordres professionnels, institutions sont impliqués dans les différentes actions avec des modalités diverses.</p>



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

<p>- n. 15. Workshop finaux dans les écoles en France et Italie.</p>	<p>La Città Metropolitana di Torino et le G.I.P. FIPAN soutiennent les écoles dans l'organisation des workshops de fin d'activité dans chaque école française et italienne impliquées, pour la diffusion à un large public d'enseignants et le partage des résultats obtenus et les développements du projet « A.P.P. VER. ».</p>
<p>- n. 1 workshop de fin d'activité pour le Rectorat de Nice.</p>	<p>Le G.I.P. FIPAN organise et gère un workshop pour diffuser les résultats du projet et planifier le développement futur. Il s'adresse aux différentes structures du Rectorat de Nice. L'objectif est de consolider, avec le Rectorat, une méthode de travail transfrontalière, fondé sur la collaboration avec des partenaires italiens.</p>

### **Action 2.3. Diffusion du projet à des fins scientifiques et de projet stratégique**

Cette partie de la communication, cible les experts scientifiques, les managers des entreprises, les stakeholders et les décideurs à plusieurs échelles territoriales avec différentes fonctions et domaines de compétence,.

La communication vise à :

- a) Donner une valeur scientifique au projet, afin d'accroître la transférabilité.
- b) Vérifier le potentiel du projet et les effets possibles dans les politiques locales, régionales, nationales et internationales liées aux systèmes de l'éducation et de la formation





Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



professionnelle.

c) Comparer et intégrer les résultats du projet « A.P.P. VER. », avec d'autres projets européens réalisés ou en cours de réalisation pour accroître les impacts des actions .

d) Vérifier les retombées possibles dans le territoire de la Région Alpine française et italienne.

Le système des actions prévues implique un travail coordonné en présentiel et par visioconférence.

Livrables	Description activités/partenaires et autres entités impliquées
	La coordination de l'activité est en charge du C.F.I.Q. , en étroite coordination avec le Chef de file.
n. 2 Conférences internationales finales à Turin et Nice.	La Città Metropolitana di Torino et le G.I.P. FIPAN organisent et gèrent des conférences avec les décideurs et les experts des deux Pays, avec la collaboration des autres partenaires. Les résultats du projet doivent être analysés, validés et évalués scientifiquement en rapport aussi, à des filières européennes, nationales et régionales.  Les Conférences prévues, impliquent :  1) les responsables politiques régionaux et nationaux des deux Pays. 2) Les experts académiques et des Ministères des deux Pays. Les deux conférences sont thématiques pour obtenir un grand impact communicatif de nature nationale et transfrontalière.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

n. 7 Interventions dans les manifestations	Tous les partenaires participent aux événements qui, dans chaque Pays, représentent des occasions efficaces pour diffuser informations ciblées et résultats réalisés, du projet « A.P.P. VER. ». En particulier, il y a la possibilité de participer à des manifestations comme : Porte Ouverte ONISEP, Mondial des Métiers, Cité des Métiers et aux Portes ouvertes des Rectors d'Alcotra; Job Orienta et les États généraux de la Green Economy; Congrès EURORESO, réseau international composé d'une cinquantaine d'entités et d'organisations qui s'occupent de la formation et l'éducation.
n. 1 Rencontre EU-SALP.	Le G.I.P. FIPAN doit participer à une réunion du réseau EUSALP pour faire connaître le projet et vérifier la disponibilité pour étendre le réseau A.P.P. VER. à l'échelle de la Région Alpine,.

### **WP 3. MODELÉS de COLLABORATION TRANSFRONTALIÈRE pour l'INSTRUCTION et la FORMATION "VERTES"**

Avec cette activité, articulée en sous actions complexes, on a identifié des outils et des modalités pour mettre en place des collaborations transfrontalières, stables et fiables entre les établissements scolaires, les organismes de la formation, les entreprises et d'autres organisations publiques et privées qui opèrent dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle vertes.

Ces collaborations doivent permettre d'atteindre deux objectifs :

a) Promouvoir, pour les jeunes, les compétences vertes utiles à la croissance durable et



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

à l'emploi en Europe aussi.

b) Contribuer à prévenir le phénomène du décrochage scolaire, en ciblant la demande de travail du territoire transfrontalier, par la médiation des institutions et des organismes du territoire, avec la participation active des enseignants et des formateurs.

La relation existante entre l'école et le monde du travail, doit se lier à l'exigence d'intégrer les parcours formatifs avec le tissu entrepreneurial et avec les organismes de la gouvernance du territoire, pour réaliser un modèle nouveau de développement économique et social durable et vert.

En ce sens, le projet est le promoteur d'une responsabilité sociale partagée, à niveau transfrontalier, pour favoriser une croissance durable, verte et inclusive dans le territoire.

### **Action 3.1. Identification des organisations (publiques/privées) de l'économie verte, en Italie et en France**

Le but de cette action est d'identifier, dans le territoire transfrontalier, de « bons contextes » pour rechercher les contenus verts et les intégrer dans les programmes d'étude et en innovant les cours de l'éducation et de la formation professionnelle.

L'activité prévoit des outils pour identifier, dans les territoires du projet, les organisations publiques et privées qui doivent contribuer, ensuite, avec leurs produits et processus, au développement de l'économie verte.

Ces outils seront rendus transférables pour les utiliser dans d'autres contextes territoriaux, une fois le projet terminé.

Cette action doit valoriser la sensibilisation à l'environnement, à l'inclusion, à la chaîne de « l'économie verte », à la demande d'innovation, au marché, aux produits et / ou aux services, à la possibilité d'emploi, au potentiel du business, ..... .



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

Ces outils ont une nature transversale, compte tenu de la transversalité de l'économie "verte" dans plusieurs domaines : l'innovation technologique, l'économie d'énergie et les énergies renouvelables, le bâtiment, les transports, le tourisme, l'agriculture de qualité, la haute technologie, le recyclage des déchets, la maîtrise de procédés innovantes et efficaces, .....

L'activité doit utiliser et sélectionner les organismes privés et publics qui sont les acteurs de *l'économie verte* dans le but de qualifier l'offre de formation.

Le travail des partenaires est coordonné via des réunions en présentiel et aussi par visio-conférence (Skype), gérées par les différents interlocuteurs compétents choisis.

Livrables	Description activités/ partenaires et autres entités impliquées
<p>L'activité est en charge à la C.M.To., Città Metropolitana di Torino, qui avait choisi la collaboration de la société S.C.P.A. en qualité de sujet délégataire. La S.C.P.A. a été fermée par la Région du Piémont et, à cause de ça, la C.M.To. a sélectionné l'IRES Piemonte comme nouveau sujet délégataire.</p> <p>Cette activité prévoit l'implication des Associations professionnelles et des ordres professionnels, des Régions et des Départements, Chambres Consulaires et Patronales.</p>	



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

Groupe de travail  
transfrontalier.

Tous les partenaires participent aux travaux du groupe transfrontalier qui a une "composition variable" en fonction des différentes activités du projet « A.P.P. VER. ».

Ce groupe de travail partage le cadre de référence de l'« économie verte » et de son développements (clean economy, circular economy, ...), pour :

- Construire des outils et des méthodes d'enquête conjointe (indicateurs, grilles, organisation, interviews, focus, analyses de documents, ...) des territoires italien et français, notamment par l'analyse des systèmes de détection déjà testés en Italie par l'IRES Piémont directement impliquée par le Chef de file, mais des experts analogues sont impliqués par le G.I.P. FIPAN.
- Impliquer des associations professionnelles et des organismes professionnels (Chef de file C.M.To. et G.I.P. FIPAN).
- Identifier au moins 80 organisations de la zone transfrontalière, pour tester les outils et méthodes d'investigation. 50 sont sélectionnées par le Chef de file et 30 par le G.I.P. FIPAN. On prévoit le soutien des associations professionnelles et des réseaux déjà existants.

Les organisations, qui sont impliquées, doivent pouvoir être un « bon exemple » et entraîner des réponses formative ciblées favorisant les changements des écoles, des lycées et des CFP.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

<p>n.1 Cadre de référence sur l'économie verte.</p> <p>n.1 Bibliographie sur l' "économie verte"</p>	<p>Tous les partenaires élaborent, sur la base des connaissances acquises. :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Un document de synthèse qui comprend des idées «clés», des orientations, des lois nationales et internationales, fonctionnels à l'éducation et à la formation "verte".</li><li>- Une bibliographie pour les écoles et pour les autres acteurs du territoire, pour s'orienter par rapport aux thèmes de l'économie verte (édition, documents d'orientation, législation de référence, ...).</li></ul>
<p>- n. 1 Rapport "instruments et méthodes pour Identifier les Organisations "vertes".</p> <p>- n. 1 Portfolio des organisations "vertes".</p>	<p>La C.M.To. et le G.I.P. FIPAN, avec l'aide d'experts et en collaboration avec le Cfp C.F.I.Q. et la Commune de Pinerolo, analysent les 80 organisations publiques et privées, appartenant à différents secteurs productifs, qui se sont rendues disponibles à participer à des ateliers, pour présenter de «bons exemples» de «l'économie verte».</p> <p>Telle activité est réalisée avec des méthodes et des outils qui impliquent directement les salariés de ces organisations productives dans les analyses des compétences vertes. Les contenus du recensement permettent de valoriser, par exemple, les processus d'écoproduits, les modèles de travail verts, les modèles pour la production d'énergie propre, la gestion des déchets de la production agricole, les entreprises avec des certifications environnementales, les institutions qui adoptent des politiques de mobilité durable et de requalification énergétique ou achats écologiques, etc.</p> <p>L'élaboration des résultats de cette activité devienne un outil de travail pour les écoles et les organisations.</p>



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



### **Action 3.2. Analyse participative des besoins d'éducation et de formation professionnelle**

Cette activité concerne une approche innovante de l'analyse des besoins, de l'éducation et de la formation professionnelle, qui a pris en compte le point de vue de la demande et de l'offre d'emploi à l'échelle transfrontalière.

Elle a le but de promouvoir et d'accroître la mobilité et l'employabilité des jeunes.

Le projet « A.P.P. VER. » a, parmi ses objectifs, celui de faire participer activement des acteurs comme les enseignants, les élèves, le personnel des organisations publiques et privées, dans la recherche et dans l'identification des besoins en compétences vertes, afin de produire des outils et des contenus partagés.

Cette participation doit prendre la forme d'une « recherche sociale » orientée à la connaissance, pour acquérir une valeur formative pour toutes les personnes impliquées. Elle doit permettre d'être plus conscients des besoins de formation dans le territoire transfrontalier, soit par rapport aux « emplois verts », soit dans les processus de conversion "verte" des métiers traditionnels.

L'attention est consacrée au domaine de l'économie verte, à la demande de compétences transversales, à la demande de compétences spécifiques liées aux processus de travail des entreprises.

En ce sens, doivent être analysés les besoins des élèves de différents groupes cibles, selon l'âge, école secondaire, de premier et deuxième degré, les lycées, les collèges et les GRETA français.

Plusieurs filières des lycées techniques et professionnels, sont à analyser concernant les



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



connaissances, les savoirs -faire, les compétences et les motivations.

On doit identifier, dans le système des organisations publiques et privées recensées, les caractéristiques des processus de travail et de lay-out pour des mêmes organisations.

Le contexte organisationnel et les référentiels de poste (les processus et les résultats, les interactions avec d'autres rôles, les attentes, les tâches, les responsabilités, les compétences et les connaissances, les activités et sorties, ...), seront analysés.

Le projet favorise une efficace prise de conscience des acteurs de la formation professionnelle sur les dynamiques et les exigences qui caractérisent le tissu économique et social "vert" du territoire transfrontalier.

Le système des activités envisagées implique un effort partagé par les partenaires, via des réunions en présentiel et par visioconférence - Skype ou GoTo Meeting.

Livrables	Description activités/partenaires et autres entités impliquées
	<p>Cette activité a été confiée au Partenaire français G.I.P. FIPAN, en coordination avec le Chef de file C.M.To..</p> <p>Le groupe de travail, prévu dans cette activité, implique aussi des représentants des enseignants des écoles et les tuteurs des établissements scolaires et des entreprises qui auront participé au projet « A.P.P. VER. ».</p> <p>Les organisations du territoire et les institutions publiques, ainsi que d'autres organismes de la formation professionnelle, collaboreront dans certaines étapes comme pour les stages en alternance « école -travail ».</p>





Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting



	<p>Aux organisations françaises et italiennes qui participeront aux activités, seront délivrés des documents relatifs à la cartographie des postes, produite par chaque entreprise, et vérifiées par des experts.</p> <p>Le G.I.P. FIPAN et le Chef de file C.M.To. doivent collaborer à la cartographie des "job skill" à partager avec les partenaires et en les mettent à disposition, ensuite, à des experts de «job analysis».</p> <p>En particulier, ils doivent produire, avec la collaboration du Partenaire C.F.I.Q., des fiches pour l'analyse des « job skill green » pour les faire utiliser, ensuite, par les élèves pendant leur stage en entreprise.</p> <p>Le processus de travail et les référentiels, découlent de ces méthodes participatives et des outils pour l'analyse des besoins en compétences des organisations publiques et privées.</p> <p>Les besoins de formation seront traités et traduits pour être diffusés aussi.</p> <p>Pour ça, des Séminaires Thématiques sont prévus, en utilisant les nombreux produits prévus par cette action.</p>
--	---

### **Action 3.3. Outils et méthodes pour accroître la compétitivité et la coopération entre le monde de formation et le monde du travail**

Cette activité cible l'efficacité et la durabilité des résultats du projet, via des contenus et



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



de comptes rendus. En effet, elle porte sur la construction d'un modèle qui se basé sur les résultats de toutes les activités des parcours prévus, dont :

- a) Les formes de coopération dans le système territorial transfrontalier, école-formation professionnelle-travail - avec les institutions.
- b) Les formes, les méthodes et les outils de l'alternance entre l'école et le monde du travail et l'orientation.
- c) L'implication des organismes institutionnels / décideurs qui ont le pouvoir de transférer les résultats à une plus grande échelle (régionale, nationale et européenne).
- d) Des indications utiles pour une large diffusion.

Les actions prévues obligent à réaliser un travail coordonné via des réunions en présentiel et à distance avec Skype ou GoTo Meeting.

Livrables	Description activités/partenaires et autres entités impliquées
	L'activité est en charge au G.I.P. FIPAN, en étroite coordination avec le chef de file C.M.To.. Pour une efficace réalisation de l'action, on a prévu une importante implication des Régions, Ministères, Départements, Écoles, Organismes de formation professionnelle, GRETA, Chambres Consulaires et Patronales, et d'autres organisations professionnelles, Pole Emploi Régional.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

<p>n. 1 Coordination Technique Scientifique Transfrontalière (CTST)</p>	<p>Le Chef de file C.M.To., en collaboration avec le G.I.P. FIPAN et la participation du centre de formation C.F.I.Q. et de la Commune de Pinerolo, doit implémenter un groupe de Coordination Technique Scientifique Transfrontalier (GCTST), qui doit superviser, harmoniser et soutenir la modélisation du projet .</p> <p>Cette coordination prévoit la formalisation d'un engagement qui va se poursuivre au moins trois ans après la fin du projet.</p> <p>Une autre tâche de cette coordination est aussi celle d'identifier des liens avec d'autres projets et d'en utiliser leurs outils, leurs livrables qui peuvent être intéressants pour le projet « A.P.P. VER. ».</p>
<p>n. 1 Rapport "Formes et outils de l'orientation et de l'alternance école- travail en Italie et en France</p>	<p>Le Chef de file C.M.To., le G.I.P. FIPAN et le Centre de formation C.F.I.Q., doivent analyser des modèles d'orientation et d'alternance école-travail français et italiens.</p> <p>Pour essayer de rendre plus efficace l'éducation et la formation professionnelle, certaines activités doivent travailler à l'intégration des deux systèmes italiens et français.</p>
<p>Dans les Départements 04, 05, 06 n. 19 Rapport expérimentaux</p>	<p>La participation des enseignants des écoles et des formateurs des organismes de la formation professionnelle, favorisent la mise en oeuvre des formations produites par le G.I.P. FIPAN en collaboration avec la C.M.T.o. et le partenaire C.F.I.Q. pour l'Italie.</p>



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

pour l'attestation de compétences. n. 1 Recherche des "indications"	
n. 1 Glossaire Bilingue.	Le partenaires Centre de formation C.F.I.Q., en collaboration avec le G.I.P. FIPAN doit réaliser un glossaire qui identifie et analyse conjointement les concepts clés de l'économie / l'éducation / la formation «vertes» pour faciliter le dialogue entre les différents systèmes.  Le G.I.P. FIPAN doit mettre à disposition du projet, un glossaires des mots clé à utiliser pour dans la gestion de l'orientation, de l'e-portfolio e-CVFUTUR et de l'A.C.P. Attestation des Compétences Possédées

### **Action 3.4. Formation pour les tuteurs d'entreprises, scolaires et de la formation professionnelle**

Cette activité se base sur les interfaces et les articulations entre l'école et la formation professionnelle et le monde du travail. Elle doit fournir des procédures et des outils qui doivent garantir, au quotidien, la qualité et l'efficacité du système de l'alternance école-travail à niveau transfrontalier.

Les tuteurs des entreprises sont les personnes avec lesquelles les élèves ont eu une collaboration quotidienne pendant la période de stage.

Les tuteurs des écoles et des centres de la formation professionnelle, sont les référents dans le système scolaire et de la formation professionnelle.

Ils doivent contribuer à l'efficace formation de chaque élève.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

La complexité de ce rôle, a été peu abordé jusqu'ici en Italie, alors qu'en France, il y a des outils et des méthodes plus consolidées et des règles produites à l'échelle nationale. Cependant, en Italie, l'expérience du tuteur dans les organismes de la formation professionnelle est plus consolidée et elle est intégrée dans les nouvelles exigences imposées par la Réforme du Système National de l'éducation et de la formation professionnelle.

La gestion des actions de ce WP, implique un travail coordonné via des réunions en présentiel et par visioconférence via Skype ou GoTo Meeting.

Livrables	Description activités/partenaires et d'autres entités impliquées
	<p>L'activité est en charge au partenaire C.F.I.Q., en étroite coordination avec le chef de file C.M.To..</p> <p>Elle prévoit l'importante implication de Régions, Ministères, Départements, Écoles, organismes de la formation professionnelle, GRETA, Chambres Consulaires et Patronales, organisations professionnelles, Pole Emploi Régional, organisations qui participent déjà dans les points 3.1. et 3.2,</p>
n. 5 édition des formations scolaires et de la	<p>Les modules des formations doivent assurer un niveau élevé d'accessibilité transfrontalière et d'égalité des chances homme- femme dans la sélection des enseignants. Cette activité est réalisée conjointement par le C.F.I.Q., le Chef de file C.M.To. et le partenaire français G.I.P. FIPAN.</p> <p>Les activités visent à maîtriser les bonnes pratiques proposées par les partenaires, et elles prévoient :</p>



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

formation

professionnelle

- La création d'un groupe de travail composé par les partenaires, des collaborateurs et des experts pour appuyer la création, le suivi, l'évaluation et la modélisation.

- La création des contenus de la formation pour les tuteurs d'entreprises, pour le système de la formation et de l'école, pour fournir des outils adéquats pour l'analyse des processus et des aires de responsabilité dans une entreprise.

- L'identification des formes et du processus d'organisation les plus appropriés pour assurer la cohérence dans la formation des élèves (parcours qui intègrent l'éducation formelle, non formelle avec des approches et des méthodes interdisciplinaires et multidisciplinaires).

Les expérimentations des formations sont articulées en 4 sessions de 8 heures, réparties comme suit :

1) une journée de formation pour les tuteurs du système scolaire / éducatif, celui de la formation professionnelle.

2) une journée destinée exclusivement aux tuteurs des entreprises.

3) une journée de formation destinée aux tuteurs de l'école, du système de la formation professionnelle et, pour la France, des GRETA.

4) une journée de formation avec la participation de tous les groupes cibles de cette activité.



**Sarl FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



	<p>On est prévue, en Italie, la participation d'au moins 75 personnes, réparties comme suit : 50 tuteurs d'entreprises ; 10 tuteurs des écoles; 5 tuteurs internes au partenaire C.F.I.Q. ; 10 partenaires supplémentaires externes au partenariat et intéressés.</p> <p>En France les éditions de ces formations prévoient 30 tuteurs d'entreprises et 30 tuteurs du système éducatif / formatif / GRETA du Rectorat, 5 partenaires supplémentaires externes au partenariat et intéressés.</p>
<p>n. 1 Modèle Transnational pour la formation des tuteurs scolaires des organismes de formation professionnelle et d'entreprises pour la green economy.</p>	<p>À la fin de la formation, les partenaires C.F.I.Q. , C.M.To. et le G.I.P. FI-PAN, doivent utiliser les contenus pour la formation des tuteurs en présentiel et aussi via la FAD en e-learning sur l'Internet.</p>



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



## **WP. 4. CONCEPTION et EXPERIMENTATIONS de PARCOURS SCOLAIRES et de FORMATIONS INNOVANTES**

Via cette activité, divisée en sous actions d'innovation de parcours scolaires et de parcours de la formation professionnelle, le projet « A.P.P. VER. » élabore et il expérimente des méthodologies innovantes non formelle, comme les activités de stages et autres expériences formatives avec la FAD, pour les intégrer dans les parcours de l'éducation et de la F.P.

Cette activité permet d'accroître la valeur formative de l'expérience et de soutenir la motivation à apprendre des élevés.

La qualification des parcours de formation, dans une optique forte de professionnalisation, concerne l'école secondaire de deuxième degré, les lycées et les centres de la formation professionnelle et les structures de l'orientation.

Elle intéresse aussi, les écoles secondaires de premier degré et les collèges français.

Certaines actions, de ce WP4, doivent produire de nouveaux programmes de formation transfrontaliers dans l'école et dans la formation professionnelle.

Ces activités doivent être également soutenues par les élus, par le système productif territorial et par certaines institutions publiques qui opèrent à différents niveaux. Dans le territoire du projet.

En effet, le projet constitue la base pour une « infrastructure » du système formatif intégré transfrontalier, orienté vers l'innovation et l'employabilité des jeunes.

### **Action 4.1. "Verdissement green" des curricula et des méthodologies novatrices pour la construction de soft skill**





Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



Cette activité doit produire, en Italie et en France, des parcours de professionnalisation et d'orientations conjoints, soit pour les contenus éducatifs, soit pour la méthode.

Ces parcours affectent, à l'échelle transfrontalière, les connaissances, les savoir-faire et les compétences acquises par les élèves, pour une meilleure préparation aux changements socio-économiques et « verts ».

Ils doivent favoriser aussi, les opportunités d'employabilité et de travail, en augmentant la qualité de l'offre provenant de l'éducation et de la formation professionnelle.

Le projet doit réaliser une large expérience transfrontalière "transversale" aux filières de l'éducation (dans les domaines de l'agro-alimentaire, de l'enogastronomie, du tourisme, de la construction et les sciences).

Cette expérience est aussi « verticale » (continuité entre l'école secondaire de premier et de deuxième degré ; entre les collèges et les lycées) pour un public de 11 à 26 ans (l'extension est liée à la présence des GRETA français et des organismes de formation professionnelle italiens).

Elle se base sur l'expérience italienne et française.

Le projet « A.P.P. VER. » va introduire l'innovation dans la formation professionnelle en augmentant la qualité, en favorisant les échanges entre le système de la formation professionnelle et celui de l'éducation.

Les actions envisagées, requièrent un travail coordonné avec à des réunions en présentiel et par visioconférence.

Livrables	Description activités/partenaires et autres
-----------	---



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

	entités impliquées
<p>- n. 19 Groupes de travail interne aux Écoles et aux agences de formation professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1 Cahier "Parcours professionnalisant avec les élèves".</li><li>- n. 1 Laboratoire "La création d'entreprise".</li></ul>	<p>Chaque référent et tuteur doit interfacer, avec des équipes de travail internes aux écoles pour la conception et la modification des programmes. En France le G.I.P. FIPAN doit se relationner avec les institutions éducatives et de la formation professionnelle, en utilisant la législation en vigueur.</p> <p>Grâce à des séminaires transfrontaliers et à des modalités en ligne, il y aura des échanges pour mettre au point des outils, des méthodes et des contenus partagés.</p> <p>Des entretiens et des interactions, gérés par des experts, sont prévus pour avoir la participation des <i>stakeholders</i> et des décideurs.</p> <p>L'activité oblige à un travail commun des partenaires, des écoles, des organismes de formation professionnelle et d'autres institutions pour :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La préparation et l'utilisation, à l'échelle transfrontalière, des indicateurs et des outils d'analyse de programmes avec l'identification de contenus innovants et leur mise à niveau par les écoles italiennes et françaises. Les GRETA y travaillent, par rapport aux référentiels de compétences et de formation.</li><li>- L'identification des méthodes innovantes qui alimentent la construction intégrée des compétences :</li></ul> <p>1) Pour l'économie verte, il faut intervenir dans plusieurs secteurs comme les énergies renouvelables, les écoproduits, la construction de filières, la mise en valeur du patrimoine environnementale et culturel, la</p>



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

<p>- Modules e-learning pour Lycées, CFP et Greta sur "La création d'entreprise".</p>	<p>réduction des matières premières ou en utilisant des matières premières "vertes", l'utilisation de produits qui n'ont pas d'impact négatifs, etc.</p> <p>2) Pour les soft skill on cible la leadership, l'efficacité relationnelle, l'esprit d'équipe, la résolution de problèmes.</p> <p>Elles sont divisées en :</p> <p>Aptitudes cognitives (vision systémique, la résolution de problèmes, l'analyse et la synthèse ...).</p> <p>Compétences relationnelles (communication, gestion des relations interpersonnelles, la collaboration, le travail d'équipe, négociation ...);</p> <p>compétences opérationnelles (initiative, pro activité, orientation vers les résultats, la planification, l'organisation, la gestion et les priorités de temps, la décision ...); etc.;</p>
---	--

	<p>La flexibilité, la tension, l'amélioration continue, l'innovation, etc.</p> <p>Parmi les méthodologies innovantes, à introduire de manière ciblée dans les parcours du projet, fondées sur la centralité et le rôle des élèves , sont à souligner :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Learning by doing (apprentissage par la pratique, travail, actions).</li><li>- Project work (projets professionnels);</li><li>- business game (simulation de marketing).</li><li>- Role playing (jeu de rôle).</li></ul>
--	---



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

- L'éducation par les pairs.
- L'apprentissage coopératif.
- Outdoor training.
- Théâtre d'entreprise.
- La résolution de problèmes.
- E-learning.

Etc.

En analogie avec le travail des écoles à échelle transfrontalière, le verdissement des programmes de la formation professionnelle, prévoit deux domaines :

- a) Touristique-hôtelier/tourisme durable.
- b) Bâtiment/efficacité énergétique.

En Italie on prévoit l'implication de plusieurs organismes de formation qui opèrent dans ces secteurs, afin de définir les contenus cohérents avec les caractéristiques du marché du travail (au moins à l'échelle régionale).

En France, pour les objectifs indiqués ci-dessus, il y aura la collaboration des GRETA du Rectorat de Nice.

L'activité d'analyse et la préparation de la « courbure » des cours professionnels des deux secteurs (avec une attention particulière aux parcours de formation professionnelle visant à l'obtention d'une Qualification professionnelle) comprend un travail de co-projet aussi avec les représentants des Écoles Secondaires de Deuxième Degré et des Lycées avec des filières similaires.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

Le G.I.P. FIPAN doit informer et transférer aux partenaires italiens, la législation et les procédures françaises dans ce domaine, et le C.F.I.Q. doit informer les partenaires sur la législation et sur les procédures italiennes, afin de définir un parcours partagé et réalisable dans le cadre de mise à jour des référentiels professionnels identifiés.

On a prévu :

a) L'acquisition et la mise en œuvre dans les parcours avec les élèves , des connaissances élaborées dans le cadre des actions du WP3.

b) L'utilisation des indicateurs et des outils d'évaluation développés dans le cadre du WP3.

On a prévu la réalisation de 11 éditions de l'ateliers « La création d'entreprise » avec les élèves des écoles secondaires de deuxième degré italiennes et les Lycées français.

Cette activité voit la collaboration de la C.M.To. Città Metropolitana di Torino, promotrice du Portail MIP (Mettersi in Proprio) et du G.I.P. FIPAN , pour transmettre des informations sur la création d'entreprise (auto-entreprenariat).

Le G.I.P. FIPAN réalisera des modules de formation e-learning pour les faire utiliser aux Lycées, aux C.F.P. et aux Greta .

Ces modules abordent les thèmes suivants :

Module 1 **L'entreprise.**

M 2 **L'organisation du travail interne-production.**



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

M 3 **Le marché, le marketing et la commercialisation.**

M4: **Doing Business start-up.**

M5: **Les rôles et les contraintes de l'entrepreneur.**

M6: **Les subventions, les incitations et accompagnement: de l'idée à la start-up.**

La supervision et l'orientation stratégique est en charge à la C.T..S.T (Coordination Technique Scientifique Transfrontalière) prévue dans le WP3.

#### **Action 4.2. Workshop de formation pour les enseignants et les formateurs pour la qualification "verte" des curricula**

L'innovation des programmes des écoles de l'éducation et de la formation professionnelle demande un travail de mise à jour des compétences des enseignants et des formateurs, via des méthodes et des contenus nouveaux.

Le projet cherche l'évolution des compétences nécessaires dans le marché du travail transfrontalier, via le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du multimédia (...)» (CEDEFOP).

Dans le projet « A.P.P. VER. », les formations pour accroître le professionnalisme des enseignants, sont liées aux thèmes et aux besoins spécifiques de chaque parcours scolaire.

Il y aura une dialogue avec le « monde » des entreprises « vertes » qui opèrent dans le territoire transfrontalier afin de maîtriser des connaissances et des outils pour le travail de mise à jour dans le secteur éducatif et formatif avec les élèves .



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

L'activité doit être suivie par la C.T.S.T. (Coordination Technique Scientifique Transfrontalière).

Livrables	Description activités/partenaires et autres entités impliquées
	<p>L'activité est en charge à la C.M.To., qui utilise l'IRES l'organisation délégataire.</p> <p>Dans ce WP on favorise la collaboration des écoles, des Organismes de formation professionnelle et des GRETA, ainsi que les autorités locales et les institutions, les organisations et les associations professionnelles et les Chambres Consulaires et Patronales.</p>
- n. 1 Dossier d'analyses des besoins.	<p>Le Chef de file doit collaborer avec le G.I.P. FIPAN qui a géré une étroite collaboration avec les bureaux du Rectorat de Nice et du Ministère de l'Education Nationale Française pour un travail de comparaison sur les normes et les réglementations en vigueur pour la formation des enseignants, des formateurs des CFP et des GRETA.</p> <p>Le G.I.P. FIPAN doit travailler avec le C.F.I.Q. et avec les Écoles et les Centres de formation professionnelle, pour produire une analyse des besoins de formation des enseignants et des formateurs.</p>
- n. 13 Parcours formatifs "verts"	<p>Le Chef de file et le G.I.P. FIPAN doivent programmer des formations thématiques pour les enseignants (tant des écoles que des centres de formation professionnelle).</p> <p>Chaque élaboration est faite conjointement avec tous les partenaires, mais avec la collaboration des associations des professions territoriales.</p>



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**

consulting

<p>professionnalisant et pour l'orientation en Italie et en France</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- n. 1 Cahier</li><li>- bilingue pour la formation "verte"</li></ul>	<p>On prévoit la collaboration de la Région du Piémont et du MIUR de la région du Piémont.</p> <p>Les formations sont organisées pour les enseignants des établissements situés dans les zones transfrontalières du projet.</p> <p>Chaque formation thématique prévoit deux ateliers en classe avec la participation d'experts et une visite en entreprise ou à un organisme public ou privée sélectionné.</p> <p>Un Cahier bilingue pour la formation « verte » des enseignants, est prévu et il inclut les workpaper thématiques qui recueillent les contenus de la formation.</p>
---	--

	<p>Le Rectorat de Nice doit s'intéresser à la validation des référentiels des formations produits par le projet « A.P.P. VER. ».</p> <p>Un groupe de travail mixte, sera créé.</p> <p>Il est composé par les Chefs d'établissement, par les Directeurs de la formation professionnelle et les Inspecteurs du Rectorat de Nice.</p> <p>Ce groupe doit se donner l'objectifs d'arriver à des référentiels « verts » communs binationaux afin d'harmoniser les compétences «vertes » des territoires ALCOTRA.</p>
--	--





Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



### **Action 4.3. Visites et stages : l'alternance école-travail**

Les modalités, les méthodes et les contenus de la coopération entre les écoles et le monde du travail à échelle transfrontalière, sont centrales pour le projet.

Stages, visites en entreprises, échanges entre les élèves italiens et français, représentent une expérience riche qui répond au défi de la distance entre l'école et le monde du travail.

Les stages et les visites représentent la "situation réelle" où convergent les principales questions :

- a) Pour l'école et la formation professionnelle : les enjeux entre les compétences et les disciplines, la définition des curricula formatifs, des référentiels de formation et de l'orientation.
- b) Pour les entreprises et les organismes des professions : pour qui les dirige et y travaille pour accueillir les élèves .

Participer à la conception et l'évaluation des parcours, signifie réfléchir aux compétences de son entreprise.

Le système des actions envisagées implique un travail coordonné via plusieurs réunions de travail soit en présence que par visioconférence.

Livrables	Description activités/partenaires et autres entités impliquées
L'activité est en charge à la Commune de Pinerolo, en étroite coordination avec le Chef de file C.M.To. et l'une implication des écoles et des organisations privées et publiques.	



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

<p>- n. 10 Visites des classes italiennes en entreprises ou autres organisations "vertes" françaises.</p>	<p>Pour la mise en œuvre efficace des activités transfrontalières, le G.I.P. FI-PAN doit présenter, aux partenaires, la législation française relative à la gestion des stages pour les Collèges, les Lycées, les GRETA, l'apprentissage, l'alternance école-travail.</p> <p>Il doit présenter aussi la législation concernant la G.E.P.E.C. Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences qui est liée à la gestion de la carrière de travail. Il y aura une participation activer des GRETA.</p> <p>Le Chef de file C.M.To. va collaborer avec l'organisation délégataire IRES, avec le MIUR, le Bureau Régional du Ministère de l'Education Nationale Italienne qui opère en région Piémont, et aussi avec le C.F.I.Q., et la Région du Piémont. Ils ont présenté la législation italienne de la Réforme du Système National de l'Education et de la Instruction Professionnelle, en indiquant les retombées à l'échelle régionale.</p>
<p>- n. 1 visite des classes françaises en entreprises ou autres organisations "vertes" italiennes.</p>	<p>La mise en œuvre prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Des visites en entreprise et dans d'autres organismes publics et privés français et italiens. On a programmé ces activités pour 250 élèves italiens (en France) et environ n. 40 élèves français (en Italie).</li></ul>
<p>- n. 80 Stage en alternance école- travail.</p>	<p>Les visites, d'une durée de deux jours, constituent un moment important d'échange pour les élèves et les enseignants. Les élèves et les enseignants ont été accompagnés par des éducateurs spécialisés dans divers domaines de l'économie verte, pour soutenir la médiation entre les élèves italiens et les élèves français.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Des stage dans les parcours d'alternance école-travail et des stages</li></ul>



**Sarl FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu



	<p>en été, à l'intérieur des organisations recensées par les partenaires, sont organisés pour 50 élèves de l'enseignement secondaire du deuxième degré en Italie et 30 élèves des Lycées en France.</p> <p>La préparation des outils et des méthodes pour faire relever la valeur de l'expérience à tous les acteurs impliqués, doit être réalisée.</p>
--	---



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

## Le Public cible du projet "A.P.P. VER."

	<b>TARGET GROUPS</b>			<b>Valeur cible Indiquer la taille de la cible</b>
1	Population de moins de 16 ans		Élèves de l'école « medie Inferiori » italiennes et du Collège français	100
2	Population de 16 à 65 ans		Élèves italiens et français de l'école secondaire	275
3	Population de moins de 16 ans		Élèves des Centres de Formation Professionnelle	80
4	Autre	Enseignants	Professeurs impliqués directement dans l'expérimentation	245
5	Autre	Enseignant	Les enseignants des écoles et des centres de formation professionnelle impliqués	1450



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

			dans d'autres activités du projet (par exemple la diffusion dans les écoles participantes)	
6	Autre	Tutor	Tuteurs scolaires et d'entreprise	120
7	Techniciens / professionnels du secteur		Techniciens d'entreprises non directement impliquées dans l'expérimentation	50
8	Autre	Enseignant	Enseignants et directeurs des écoles et de centres de formation dans d'autres domaines	700
9	Techniciens / professionnels du secteur		Techniciens des autorités publiques locales d'autres territoires	50
10	Techniciens / professionnels du secteur		Techniciens d'institutions et organisations régionales, nationales et européennes	50
11	Administrateurs publics et privés		Administrateurs publics	30



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

12	Grand Public		Via la presse et la communication en ligne, sites Web et réseaux sociaux.	1.500.000
13	Population de 16 à 65 ans		Parents	50



Sarl FENIX

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

fenix  
consulting

## **Les INDICATEURS de RESULTAT du projet**

En cohérence avec le programme ALCOTRA, le projet « A.P.P. VER. » a prévu plusieurs indicateurs. Les partenaires transfrontaliers ont travaillé, tout au long du projet, pour réaliser des activités favorisant le respect des indicateurs suivants :

### **1. Les participants à la formation « analyses des besoins / exigences et construction des référentiels de compétences».**

Cette formation des enseignants des écoles et des centres de formation professionnelle a ciblé, via une analyse partagée des besoins des « organisations vertes » publiques et privées, la partie verte des référentiels métier.

Elle a favorisé l'utilisation des contenus « verts » et la formation des élèves des écoles et des CFP. L'implication directe des enseignants dans le travail d'analyse des référentiels métier, a garanti la mise en œuvre dans les classes des élèves, des contenus verts.

**n. 233 Enseignants**

### **2. Les participants à la formation "Analyse des besoins, construction de référentiels de compétences et formes de collaboration école-travail"**

Ces formations, qui ont intéressé les salariés des entreprises et des autres organisations impliquées dans le projet, ont utilisé l'analyse des compétences vertes des référentiels métiers.

**n. 80 Salariés d'entreprises et autres organisations publiques et privées**

### **3. Les participants à la formation "Analyse participative des exigences de**



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

## **formation"**

Ces formations ont permis de former les élèves, au niveau transfrontalier, pour maîtriser des outils pour la réalisation de visites dans les organisations "vertes" publiques et privées.

**- n. 418 Étudiants**

### **4. Les participants à la formation "e-CVFUTUR" - école et formation**

Cette formation a intéressé les enseignants des Écoles et de la Formation Professionnelle, permettant d'acquérir la méthode et les outils pour former les élèves dans l'expérimentation de l'@-portfolio « e-CVFUTUR ».

**n. 200 Enseignants**

### **5. Les participants à la formation "e-CVFUTUR" - orientation au travail**

Cette formation a concerné le personnel des structures d'orientation en Italie et, en France, comme les Greta, les centres pour l'emploi, le Pôle Emploi, structures qui opèrent dans le vaste secteur de la demande et offre d'emploi.

Cette formation est finalisée à la maîtrise et à l'utilisation de ce @portfolio dans les activités d'orientation et de recherche d'emploi.

**n. 50 Personnel centres d'orientation**

### **6. Les participants à la formation pour l'Attestation des Compétences Possédées (A.C.P.)**

Cette formation a été réservée aux enseignants, leur permettant d'acquérir les savoir-faire dans l'utilisation de cet outil et de la méthode du modèle Attestation des





Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

Compétences Possédées (A.C.P.) dans le secteur de l'économie verte.

### **n. 200 Enseignants**

## **7. Les participants à la formation pour les tuteurs d'entreprises, scolaires et de la formation**

L'implication des tuteurs des écoles et des entreprises dans ces cours de formation, a nécessité d'un haut niveau d'utilisation à l'échelle transfrontalière. Elle a été programmée aussi par des modules utilisables par la formation à distance (FAD), via une plateforme Web, sur l'Internet. Les compétences acquises concernent l'organisation, les méthodes et les outils pour assurer une gestion de qualité dans les parcours d'alternance école-travail.

### **n. 125 Tuteur scolaires et d'entreprises**

## **8. Les participants à la construction des formations "vertes"**

Ces formations ont concerné les enseignants pour la planification et la réalisation d'activités pluridisciplinaires et interdisciplinaires dans différents domaines / filières de compétence des écoles et des organismes de la formation professionnelle (filières technico-scientifiques et humanistiques).

### **n. 233 Enseignants**

## **9. Les participants à la formation "verte" école - travail et pour l'orientation**

Les élèves ont été impliqués dans des formations et de activités pour réaliser d'importantes innovations qui ont concerné les contenus, les méthodes, les visites et les stages en entreprise.



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

**n. 418 Étudiants**

## **10. Les participants à la formation pour l'auto-entrepreneuriat**

Il y a eu la participation des élèves à la formation à la création d'entreprise, pour mieux comprendre comment créer son entreprise.

**n. 242 Étudiants**

## **11. Les participants à la formation thématique sur l' "économie verte"**

On a prévu la participation des enseignants des formations thématiques spécifiques pour chaque filière des écoles par rapport au monde productif.

Le projet « A.P.P. VER. » a permis, aux enseignants et aux formateurs, de se confronter avec le monde des entreprises «vertes» qui opèrent dans le territoire transfrontalier, pour rechercher les contenus innovants de l'économie verte à utiliser, ensuite, dans les leçons de leurs disciplines d'enseignement

**n. 240 Enseignants**

## **12. Les participants à l'évaluation et au suivi du projet.**

Dans le cadre du projet « A.P.P. VER. », le G.I.P. FIPAN, partenaire français du projet, a publié un appel d'offre public et a attribué le marché de l'évaluation externe, à SARL FENIX.

L'ensemble du partenariat a collaboré à l'évaluation du projet " A.P.P. VER."

**n. 15 Personnel des partenaires**

## **13. Les participants au workshop formatif sur la communication**



Sarl **FENIX**

62, Avenue de Nice  
Les Bastides de la Mer, Bat. E  
06600 Antibes / France  
T.V.A. 694 385 633 06  
Siret 438 563 306 00010  
info@fenix-consulting.eu

**fenix**  
consulting

### **environnementale et "économie verte"**

Ces formations ont été prévues pour les jeunes « créateurs », c'est-à-dire les étudiants des universités et les élèves des écoles de deuxième degré italiennes (Lycées) spécialisés dans la communication environnementale, qui étaient chargé de collaborer à la rédaction et l'implémentation du Plan de Communication du projet « A.P.P. VER. ».

### **n. 25 entre Étudiants et Personnel des Partenaires**

## **SECTION B**

### **L'Évaluation Externe du projet**



### **Apprendre Pour Produire VERT**

Interreg ALCOTRA confère à l'évaluation un rôle central. En effet, afin de garantir une optimisation des moyens accordés et de s'assurer de l'impact des projets, l'évaluation est conçue aussi comme un outil de guidance, d'accompagnement. De ce fait, elle est évolutive et participative.

Les textes fondateurs incitent fortement le Chef de file d'une part et les Partenaires transnationaux d'autre part, à mettre en place, des démarches évaluatives tout au long du projet. La démarche de l'évaluation permet de vérifier la correcte mise en oeuvre des objectifs et des activités.

Elle permet de savoir si chaque Partenaire respecte les objectifs programmés et le cahier des charges qu'il doit mettre en oeuvre.

Elle permet, pour une demande formulée par un Partenaire, de proposer un scénario pour apporter des modifications ou des ajustements.

L'évaluation externe ex Ante, in Itinere et Finale, permet d'avoir une organisation externe au partenariat qui contrôle la mise en œuvre des activités et les résultats obtenus.

L'évaluation, que Sarl FENIX a proposée, ne doit pas être vue comme un contrôle strict, mais comme un outil de suivi qui accompagne et soutient le Chef de file et les Partenaires dans leurs activités, tout au long de la réalisation du projet.

### **L'EVALUATION « A.P.P. VER .»**

Le but de l'évaluation est de créer une modalité structurée qui analyse la collaboration entre les partenaires, sur tous les objectifs, procédures et indicateurs de résultat du projet. L'évaluation externe du projet « A.P.P. VER. », a été choisie par les partenaires car elle était également considérée comme une activité fondamentale par l'UE.

Elle s'inscrit parfaitement dans le système de collaboration et de gestion participative qui caractérise le projet et son partenariat transfrontalier.

Le partenaire G.I.P. FIPAN a publié un marché public sur le « Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics » (B.O.A.M.P.) français pour rechercher des candidatures pour l'évaluation du projet « A.P.P. VER. ».

FENIX a répondu et elle a été choisie pour mettre en œuvre l'évaluation externe. « A.P.P. VER. »

Ensuite, Sarl FENIX a été mandatée par le Partenaire G.I.P. FIPAN, de l'évaluation ex-Ante, In Itinere et Finale du projet " A.P.P. VER." , projet cofinancé par le programme Interreg ALCOTRA 2014-2020.

Le modèle de l'évaluation, élaboré par Sarl FENIX, permet d'analyser et d'accompagner les activités des partenaires transfrontaliers, en documentant les performances, en analysant les résultats attendus, les livrables, les difficultés rencontrées de fois en fois.

Le système d'évaluation a été présenté aux partenaires du projet, avec une méthodologie et un plan d'action.

## **OBJECTIFS de l'EVALUATION**

L'évaluation doit tisser des liens efficaces avec les Partenaires afin d'arriver à un suivi qui accompagne les activités vers le respect des objectifs et des résultats attendus du projet.

L'évaluation de FENIX permet de vérifier, en priorité, si les objectifs, les outils, les résultats attendus, le planning du projet ont été maîtrisés en phase initiale par les partenaires pour être atteints à la fin des activités.

### **Parmi les Objectifs de l'évaluation, FENIX signale les suivants :**

- Connaitre si les partenaires maîtrisent les objectifs, WP, activités, Livrables, calendrier du projet dans un aperçu du développement et de la gestion.
- Obtenir, par les partenaires impliqués dans la gestion et la mise en œuvre du projet « A.P.P. VER. », une collaboration permettant de mettre en évidence les progrès, les points

forts et les points faibles, afin d'intervenir, avec les adaptations nécessaires.

- Analyser les résultats obtenus tout au long de la mise en œuvre du projet, en tenant en compte les indicateurs, les livrables, les publics cibles, les usagers du projet « A.P.P. VER. ».
- Vérifier que chaque partenaire du projet soit efficace dans la collaboration et dans la gestion partagée du projet et du partenariat transfrontalier.

### **Méthodologie de l'évaluation**

L'évaluation prévoit la participation active de tous les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des activités programmées.

Elle permet de s'adapter, constamment, aux besoins qui se manifestent tout au long du projet et dans des situations de difficulté ou de crise.

Le dossier de la Méthodologie de l'évaluation et le Plan d'Action ont été produits par FENIX et ils ont été présentés et donnés aux Partenaires du projet.

FENIX a tissé des liens efficaces avec les Partenaires pour arriver à un suivi qui a accompagné les activités dans le respect des objectifs et des résultats attendus.

L'évaluation de Sarl FENIX a permis de vérifier si les objectifs, les W.P., les indicateurs de résultat, les livrables, les résultats attendus, la communication, le calendrier avaient été maîtrisés dès le démarrage du projet.

Le poids des objectifs, sur la mise en place de l'évaluation, a été bien considéré.

L'évaluation a porté également, chaque Partenaire à se préoccuper de la portée du projet et de ses retombées, ainsi que des effets collatéraux et des effets négatifs à cause de leurs activités.

L'évaluation de Sarl FENIX a analysé et pris en charge :

- Le respect de la conformité, dans la mise en œuvre des objectifs.

- La bonne mise en œuvre des différentes activités prévues.
- L'utilisation des moyens (organisationnels, fonctionnels, matériels, humains ...) prévus dans la mise en œuvre des différentes activités prévues dans chaque W.P..
- La réalisation et validation des livrables prévus.
- La mise à jour du projet suite à des contraintes qui se sont manifestées.
- La mise en œuvre des activités vers les publics cibles et vers les usagers dans chaque territoire du projet.
- L'utilisation d'un cahier des charges strictement lié aux WP du projet, donné à FENIX par le partenaire G.I.P. FIPAN.

## **L'ÉVALUATION et l'ACCOMPAGNEMENT**

Sarl FENIX a organisé une action ciblée dans la mise en œuvre de l'évaluation. Elle l'a présentée aux Partenaires comme une activité d'accompagnement et pas comme un contrôle tout court.

C'est le projet lui-même, très innovant et complexe, qui a requis un rôle nouveau comme l'accompagnement, qui a favorisé, via la collaboration de chaque Partenaire, le contrôle de la correcte mise en œuvre des WP et de l'anticipation des crises et des échecs.

Quand sont émergées des difficultés, FENIX a contacté le Chef de File C.M.To., en lui transférant les informations afin de favoriser la prise en charge de la situation et des bonnes décisions.

## **La PROPOSITION INITIALE et les RÉSULTATS ATTENDUS**

Au-delà des éléments quantitatifs et qualitatifs propres à l'évaluation du projet « A.P.P. VER. », d'autres points ont ciblé l'analyse de la structure du projet, les résultats attendus, les impacts du projet dans les territoires et dans les établissements de l'Education et de la



formation professionnelle impliqués.

Les activités de l'évaluation se sont orientées sur :

- La typologie du partenariat transfrontalier.
- Le projet dans sa globalité.
- Les activités de chaque W.P..
- Les résultats, les livrables, les indicateurs.
- Les usagers.
- Les bénéficiaires.
- Les différents publics cibles.
- Les formations.
- La documentation mise à disposition par le chef de file.
- Les situations de crise éventuelles.
- La gestion du budget des Partenaires.
- Les activités d'information et de communication tout au long du projet .
- La diffusion des résultats, des outils et du projet « A.P.P. VER. ».
- La pérennisation du projet « A.P.P. VER. ».
- Les contraintes des normatives à respecter selon l'U.E. et l'Autorité de Gestion Interreg ALCOTRA tout au long du projet.

La mise en oeuvre des réunions de travail avec le Chef de File et avec les 4 Partenaires transfrontaliers, a été programmée tout au long du projet.

D'autres rencontres de travail ont été réalisées avec le Commanditaire de l'évaluation externe, le partenaires G.I.P. FIPAN de Nice.

Une rencontre a été réalisée à Turin, en octobre 2018, entre FENIX et IRES Piemonte qui est l'organisme délégataire choisi par le partenaire C.M.To. afin de collaborer à la mise en oeuvre de plusieurs activités du chef de file.

L'activité d'évaluation a porté, via des éléments quantitatifs et qualitatifs, sur l'analyse des actions avec les différents publics cibles du projet et sur les principaux résultats obtenus via la mise en œuvre des activités prévues par les W.P..

Pour cibler efficacement la démarche de l'évaluation, FENIX a analysé les parties suivantes :

- Le formulaire de candidature « A.P.P. VER. » retenu par Interreg ALCOTRA.
- La Description Technique Détaillée (D.T.D.) annexée au dossier de candidature du projet « A.P.P. VER. » retenu.
- Les objectifs décrits dans le dossier.
- Les phases et les activités de chaque W.P..
- La programmation et l'agenda fournies par le Chef de file C.M.To..
- Le texte du programme Interreg ALCOTRA et de son DOMO
- Le compte-rendu des réunions, brainstormings, Comités de Pilotage, mises en œuvre tout au long du projet.

-

Cette documentation a fourni un cadre global du projet « A.P.P. VER. ».

L'évaluation a donné une attention particulière aux modifications de certaines activités prévues dans les W.P., à cause de contraintes, obligations, difficultés, différences entre les lois et les normes en France et en Italie.

## **Les OUTILS de l'EVALUATION**

L'activité d'évaluation a été gérée via des actions qui ont prévu :

1. L'utilisation de différents questionnaires.
2. Les rencontres de travail ( **workshop** ) soit en présentiel que par visioconférence avec le chef de file C.M.To. et avec chaque partenaire.

## **Les QUESTIONNAIRES**

Sarl FENIX a utilisé des questionnaires avec des questions ciblées pour rendre efficace la conduite de l'évaluation. Ils ont tenu en compte les différents objectifs, W.P., phases, procédures, expérimentations, livrables, indicateurs du projet « A.P.P. VER ».

Les questionnaires ont permis d'identifier les résultats selon les critères et les paramètres définis ex-ante, au démarrage du projet.

Les questionnaires ont permis de vérifier aussi, le respect du calendrier et des temps de mise en oeuvre.

Chaque questionnaire a été construit selon les éléments nécessaires à un traitement pertinent des données, visant à optimiser le recueil de réponses des partenaires transfrontaliers interviewés.

Les questionnaires ont facilité la connaissance aussi de :

- Le positionnement du projet par rapport à sa finalité
- Les écarts des résultats, des indicateurs et des livrables prévus dans le dossier de candidature
- Les écarts concernant les nombres des publics cibles participants.

## **Les DIFFERENTS TYPOLOGIES des QUESTIONNAIRES UTILISES**

FENIX a élaboré et mis à disposition différents types de questionnaires tout au long du projet.

1. Questionnaire initial Q.1 sur le rôle et les tâches du Chef de file et de chaque Partenaire du projet " A.P.P. VER. ".
2. Questionnaire Q.2 sur l'état de l'art dans la réalisation du projet.
3. Questionnaire Q.3. concernant l'état d'avancement annuel du projet.

4. Questionnaire Q.4S pour connaître le niveau de satisfaction des participants au Comité de Pilotage.

### **Le questionnaire Q.1**

Le questionnaire Q.1 a été élaboré pour être utilisé une seule fois, au démarrage des activités du projet « A.P.P. VER. ». Il permet de connaître si et comment les Partenaires maîtrisaient le projet et les différentes activités qu'ils auraient dû mettre en oeuvre.

En effet, il est souvent considéré comme acquis que chaque Partenaire connaisse la finalité, les objectifs, les activités, les livrables, les indicateurs de résultats attendus, qui lui compétent.

Souvent, via l'expérience acquise par FENIX, cette situation ne s'avère pas et ce manque a créé, quelquefois, des difficultés dans la mise en oeuvre des activités.

Le démarrage de l'évaluation externe a été confiée à FENIX quand le projet avait déjà plusieurs mois de vie, quand tous les Partenaires maîtrisaient déjà les activités qu'ils avaient commencé à mettre en oeuvre.

FENIX a parlé avec le Chef de File C.M.To. et le Commanditaire G.I.P. FIPAN et on a choisi de ne pas utiliser le questionnaire Q 1. que FENIX avait déjà élaboré et mis à disposition sur le site Web.

### **Le questionnaire Q. 2**

Le questionnaire Q. 2 permet de gérer le suivi de l'état d'avancement des activités, des livrables, du public cible, des indicateurs de résultat et de connaître les difficultés éventuelles rencontrées par les Partenaires. Il est proposé tous les 4 mois.

Le Comité de Pilotage du projet " A.P.P. VER." avait la possibilité d'examiner les résultats des questionnaires Q 2 dans ses réunions.

### **Le questionnaire Q.3**

Le questionnaire Q.3 est lié à la documentation demandée par l'Autorité de Gestion AL-COTRA, c'est-à-dire le rapport sur " *l'état d'avancement annuel du projet* ".

Le Chef de File doit remettre ce document sur le site web Synergie du programme Interreg ALCOTRA, au plus tard le 30 janvier de chaque année de vie du projet.

Le questionnaire Q. 3 est proposé, par FENIX, au mois de décembre afin de faciliter le Chef de File C.M.To., dans la rédaction du rapport annuel sur l'état d'avancement du projet « A.P.P. VER. ».

### **Le questionnaire Q.4S**

Ce questionnaire vérifie la satisfaction des participants au Comité de Pilotage du projet "A.P.P. VER.".

Après chaque C.d.P., FENIX sollicitera tous les participants à remplir le questionnaire Q. 4S, qui se trouve dans le site Web indiqué dans l'email envoyée à tous.

Les réponses seront élaborées pour être imprimées dans un rapport qui sera envoyé à tous les partenaires du projet

### **L'ORGANISATION des QUESTIONNAIRES**

Pour chaque questionnaire le Partenaire a reçu un e-mail de FENIX avec les instructions et le LINK pour accéder et répondre aux demandes posées dans un délai écrit dans l'email. L'e-mail a été envoyée, de préférence, le lundi et chaque Partenaire a dû s'engager à répondre en respectant le temps fixé par FENIX.

Le Chef de File C.M.TO. a communiqué aux Partenaires de choisir une personne chargée e la gestion des questionnaires.

Le chef de file C.M.To. a donné à FENIX la liste de personnes choisies, dont les données ont été utilisées dans le respect des normes en vigueur concernant la « privacy ».

Cette liste avec Nom, Prénom, Rôle, Adresse e-mail, tél., a été utilisée, par FENIX, pour tous les questionnaires du projet « A.P.P. VER. ».

### **Le REPORT du QUESTIONNAIRE ELABORE'**

Une fois le questionnaire rempli par les Partenaires, FENIX a produit un rapport qui a été envoyé au Chef de File, au Commanditaire de l'évaluation externe, G.I.P. FIPAN et à chaque Partenaire du projet « A.P.P. VER. ».

### **Le WORKSHOP (atelier)**

Le « workshop » est une interview, via une rencontre de travail, en présentiel ou par visioconférence, qui voit la participation d'un partenaire ( ou de plusieurs) avec FENIX, chargée d'animer la séance. Chaque « workshop » a un objectif bien défini et préalablement communiqué à chaque intervenant.

Pour les workshops, FENIX a utilisé le logiciel « GoTo Meeting » qui permet de gérer la visioconférence avec une bonne qualité d'image et de son.

En effet, un workshop permet d'avoir un dialogue et un feedback avec chaque participant et intervenant. De cette interaction sortent les points de vue que l'évaluateur tient en compte et présente au Chef de file et aux Partenaires, via un rapport, comme prévu pour les questionnaires.

Dans un workshop, les questions posées sont structurées de façon à donner la liberté, aux intervenants, d'exprimer leur avis sur la mise en œuvre, l'accompagnement, le suivi, les

points forts et faibles des activités menées et les activités qui doivent être encore mises en oeuvre.

## **ÉVALUATION EX ANTE**

Les activités de l'évaluation ex Ante ont démarré en se focalisant sur la documentation globale du projet « A.P.P. VER. ».

Le Chef de file C.M.To. et le Commanditaire de l'évaluation Externe G.I.P. FIPAN, ont fourni à FENIX toute la documentation du projet.

Cela a permis à FENIX de s'organiser avec des activités ciblées et de produire :

- Le Guide Méthodologique de l'évaluation externe du projet « A.P.P. VER. ».
- Le Plan d'Action de l'Évaluation Externe

qui ont été délivrés au Chef de file et aux partenaires.

## **ÉVALUATION in ITINERE**

L'évaluation in itinere a été mise en oeuvre tout au long du projet. Elle a concerné la réalisation des activités, partenaire par partenaire.

Les questionnaires et les workshop, en présentiel et par visioconférence, ont été les outils que FENIX a utilisés pour l'évaluation in Itinere du projet « A.P.P. VER. »

FENIX a géré, dans l'évaluation « In Itinere », aussi un rôle de suivi des partenaires du projet pour essayer d'anticiper et d'éviter les crises et les difficultés.

Pourtant, une action ciblée a été utilisée par FENIX quand sont émergées des difficultés dans la réalisation de certaines activités, dont celles transfrontalières. FENIX a informé le Chef de file qui a dialogué avec chaque partenaire pour mettre en oeuvre des corrections, des améliorations.

**Les indicateurs de la phase in itinere, se sont concentrés sur plusieurs aspects :**

- L'articulation effective de l'activité programmée
- L'activité programmée et réalisée
- L'organisation du projet
- La gestion des activités transfrontalières
- La gestion administrative et du budget ( dont la remontée des dépenses validées).

FENIX a produit et envoyé aux Partenaires, un rapport tous les 12 mois, sur l'état de l'évaluation du projet, et un rapport pour chaque questionnaire traité.

FENIX a élaboré et utilise, ensuite, un questionnaire pour vérifier, avec les Partenaires les points forts et faibles du projet, avec la méthode Analyse Swot.

## **L'ÉVALUATION FINALE**

Cette partie résume et recueille les résultats des activités de l'évaluation faite par FENIX, tout au long du projet. Elle prend en charge, aussi, la démarche de pérennisation et de diffusion, une fois le projet terminé.

Ce rapport final est élaboré sur 3 niveaux.

## **RISQUE MANAGEMENT - Projet « A.P.P. VER. »**

L'évaluation externe de FENIX a pris en charge le Risque Management du projet « A.P.P. VER : »

Certains risques auraient pu être produits par :

1. Une mauvaise participation d'un ou plusieurs partenaires.
2. L'abandon, pour des raisons différentes, d'un ou plusieurs partenaires.
3. Un conflit pour de différentes motivations, entre les partenaires.
4. Une mauvaise gestion du budget



5. Une difficulté dans la gestion de la remontée des dépenses sur Synergie.
6. La non connaissance et respect des normatives et réglés d'Interreg ALCOTRA.

### **RISQUE COMMUNICATION : les risques**

Le risque est de ne pas trouver le bon moment pour utiliser efficacement la communication dont les messages d'information à publier, à divulguer pendant les différentes phases du projet.

### **RISQUE DISSEMINATION**

Les partenaires doivent bien s'accorder sur la démarche de la dissémination, cas le risque est de ne pas être en mesure de bien organiser les activités surtout quand le projet est terminé.

### **RISQUE INDICATEURS de RESULTATS**

Le risque est de ne pas tenir en compte qu'il faut contrôler, périodiquement, les résultats obtenus avec les indicateurs des résultats attendus, tout au long du projet.

Il est nécessaire d'éviter de découvrir, à la fin du projet « A.P.P. VER. », qu'on n'a pas obtenu les résultats attendus écrits dans le formulaire de candidature du projet.

**SECTION C**  
**CONCLUSIONS**

**L'Évaluation Externe du projet**

**APP**  
*Ver*

**Apprendre Pour Produire VERT**

Sarl FENIX a été mandatée de mettre en œuvre l'évaluation externe ex-Ante, In Itinere et Finale du projet " A.P.P. VER." ".

Ce projet a été cofinancé par le programme Interreg ALCOTRA 2014-2020.

Le modèle de l'évaluation de FENIX a permis d'analyser et d'accompagner les activités du projet en documentant les performances, l'efficacité, les résultats attendus, les livrables réalisés, les difficultés rencontrées.

## **Le PROJET**

Le projet « A.P.P. VER.» a relancé la nécessité de mettre à jour les contenus « verts » dans les systèmes de l'éducation et de la formation professionnelle transfrontalière.

Cette activité a produit un dialogue avec le monde économique et productif dans les territoires du projet et aussi la recherche des compétences vertes utilisés dans les entreprises.

Le projet « A.P.P. VERT. » a abordé des thématiques importantes comme le retard concernant une collaboration structurée entre le monde des entreprises et les systèmes de l'éducation et de la formation professionnelle.

En effet il y a toujours eu, dans le monde éducatif et formatif en général, une difficulté réelle pour récupérer les informations sur les savoir-faire requis sur un postes de travail pour les utiliser dans les programmes d'études.

Les Partenaires du projet « A.P.P. VER. » ont effectué la recherche des entreprises classifiées « vertes », qui opèrent dans les territoires du projet, et ils ont réussi à identifier les compétences « vertes ». de ces entreprises.

Cette documentation, composée des savoir-faire et des compétences verts, a été utilisée pour intégrer les contenus verts dans les programmes éducatifs des écoles, des lycées et des centres de formation professionnelle participant aux activités du projet « A.P.P. VER. ».

Cette activité a permis de mieux connaître le système productif «vert» transfrontalier, en renforçant la coopération entre le système éducatif et celui de la formation professionnelle.

Le travail des Partenaires, concernant la partie « verte », a été dédié, aux secteurs suivants :

2.a. Exploitation agricole et/ou forestière

2.b. Activité professionnelle - Bâtiment, urbanisme, environnement et paysage, design, gestion du territoire.

2.c. Entreprise de biens ou de services (petite, moyenne et grande entreprise).

2.d. Entreprise du secteur de l'énergie et du secteur des services environnementaux.

2.e. Service commercial.

2.f. Service de restauration

2.g. Service d'hébergement - Hôtel, B&B, gîtes, tourisme rural, villages vacance, camping, etc.

2.h. Entreprise touristique - Agence de voyage, tour opérateur, association ou établissement de promotion touristique, service d'accompagnement, etc.

2.i. Services culturel - Musée, association, parc, centre scientifique, etc.

2.l. Organisme public, collectivité territoriale ou locale, parc, association, consortium, etc.

2.m. Établissement scolaire, institut de formation ou de recherche, laboratoire.

Les organisations de l'économie verte, qui ont participé au projet, ont collaboré à l'analyse et à l'élaboration des savoir-faire « verts » requis sur les postes de travail dans leurs entreprises.

Cette activité a facilité aussi les choix des organisations pour les stages des élèves.

En effet, la mise à jour des contenus verts que les élèves doivent connaître et utiliser, permet de donner une réponse efficace, aux exigences de professionnalisme qui sont requises par le système productif de l'économie verte.

Le travail fait pour les compétences et les contenus verts, a favorisé la mise à jour aussi des compétences des enseignants et des formateurs.

Les écoles, les lycées, les C.F.P. ont, maintenant, la possibilité de se requalifier pour faciliter la carrière d'étude et de travail de leurs élèves et de répondre efficacement à la demande et l'offre d'emploi provenant du système économique du territoire.

Aujourd'hui, l'économie verte est considérée un moteur de développement pour les entreprises et, pour cela, il est indispensable de modifier les contenus des cours de formation, en introduisant les savoir-faire « verts » innovants.

## **L'ACTIVITE VERTE**

Le groupe de travail G.O.V.I., mis en œuvre à Pinerolo, a eu la participation active des managers des entreprises, des syndicats, des associations des entreprises, qui a permis de solliciter un meilleur engagement finalisé à collaborer avec les écoles et les CFP du territoire.

Les entreprises connaissent bien, via leur cartographie des postes, les savoir-faire et les compétences nécessaires pour accroître leur compétitivité.

Elles ont compris qu'un rôle nouveau aurait pu être géré en collaborant avec les écoles et les CFP du territoire pour une mise à jour des contenus des programmes d'études. Cette collaboration a favorisé le travail des Partenaires dans la recherche des contenus « verts », pour avoir des jeunes formés, avec des savoir-faire nouveaux et des compétences transversales (soft skill) utiles pour favoriser leur carrière d'études et de travail.

Le projet « A.P.P. VER. » a favorisé une utilisation d'approches multidisciplinaires et interdisciplinaires, basées sur des contenus technologiques innovants et sur les nouveaux contenus « verts ».

Pour mettre en œuvre le changement dans les écoles, il a été nécessaire d'organiser des rencontres d'information avec les enseignants et les formateurs qui se sont engagés dans le projet.

Les proviseurs des établissements français et italiens qui ont participé aux activités, ont favorisé la participation des enseignants.

## **ANALYSE**

Le projet a démarré avec quelques mois de retard, par rapport à la date de début des travaux prévue, car le Chef de File C.M.To. a dû remplacer la structure délégataire S.C.P.A., indiquée dans le formulaire de candidature du projet, avec un organisme nouveau, l'I.R.E.S. Piemonte, qui a son siège à Turin.

De l'analyse des documents du dossier de candidature retenu par l'AdG d'Interreg ALCO-TRA, il en sort que le projet a atteint la quasi-totalité des objectifs, des résultats attendus et des livrables prévus.

Les entretiens (workshop) d'évaluation et les questionnaires produits et élaborés par FENIX, ont mis en évidence la présence de points forts et faibles aussi.

Les systèmes scolaires éducatifs et formatifs en Italie et en France, sont vraiment différents, les uns des autres.

En Italie, le dirigeant de l'Education Nationale, a l'autonomie nécessaire pour décider une intégration des cours d'études.

En France, en revanche, le chef d'établissement ne dispose pas de cette autonomie et, pourtant, il doit respecter les programmes et les référentiels nationaux.

Pour cela, les activités transfrontalières du projet « A.P.P. VER. » ont eu des difficultés dans la mise en œuvre de certaines parties, nonobstant l'engagement des Partenaires.

Les écoles, les lycées, les CFP et le CFA qui ont collaboré dans le projet, ont favorisé l'acquisition d'une « citoyenneté verte ».

Cette activité a été conçue comme un processus d'apprentissage éducatif continu, utilisant les savoir-faire verts récupérés et les compétences transversales nécessaires, à favoriser leur carrière d'étude et de travail des élèves.

Le projet a permis d'améliorer, dans les écoles italiennes et françaises qui ont participé, le dispositif pédagogique et formatif.

Via ce dispositif, le projet a contribué au développement et à la diffusion d'une « culture verte » dans les structures de l'éducation et de la formation professionnelle transfrontalières.

Cette action s'est concrétisée par la création d'un modèle d'éducation et de formation GREEN, grâce à la définition d'objectifs pédagogiques écologiques, soutenus par le verdissement des disciplines des programmes d'études).

Ce modèle a été validé par les Partenaires du projet et rendu reproductible dans d'autres contextes territoriaux.

La communication a permis de définir une identité du projet pour le faire connaître dans chaque territoire des partenaires. La communication a assuré une visibilité efficace du projet, en informant une pluralité d'organismes et d'organisations directement et indirectement intéressées.

Les partenaires ont identifié, dans le territoire, de « bons contextes économiques et productifs » pour récupérer les savoir-faire et les compétences clé à intégrer dans les programmes / curricula /cours de l'éducation et de la formation professionnelle. Cette activité a permis de qualifier l'offre formative « verte » qui est encore faibles dans les curricula formatifs surtout en Italie.

Ce projet a produit des formations ciblées, permettant d'expérimenter des contenus verts innovants et de les intégrer aussi, dans l'éducation non formelle, comme les stages et d'autres expériences dans le monde du travail.

Le projet « A.P.P. VER. » a fortement marqué l'approche pédagogique multidisciplinaire et interdisciplinaire des formations produites avec les contenus de l'économie verte.

Les activités ont permis d'accroître le niveau éducatif de l'expérience et de soutenir la motivation à apprendre, via des activités qui ont responsabilisé les élèves et d'impliquer les formateurs.

### **Le Partenariat Transfrontalier**

Les partenaires, issus de différentes réalités institutionnelles et territoriales, ont donné vie à un groupe de travail transfrontalier motivé, bien coordonné par le Chef de File C.M.To., qui a été capable de stimuler la collaboration et les échanges, grâce à une interaction efficace et constructive.

Le Chef de File C.M.To. a joué un rôle d'orientation et de monitoring efficaces dans la planification et dans la gestion des activités du projet "A.P.P. VER. ».

Ce projet est vraiment complexe soit pour les objectifs qu'il cible réaliser, soit pour le grand nombre de résultats attendus et de livrables à produire et valider.

Il y a eu, en Janvier et en Mars 2018, une activité ciblée entre FENIX et le Chef de File C.M.To. pour la présentation de la méthodologie et des outils (questionnaires et rencontres en présentiel) concernant la mise en œuvre de l'Évaluation Externe du projet. Ensuite, les documents « Le guide méthodologique de l'évaluation » et « le plan d'action de l'évaluation » ont été produits, par FENIX, et envoyés au Chef de file et aux Partenaires.. Ils ont collaboré, tous, dans la gestion de leurs activités et aussi dans la partie transfrontalière.



Les partenaires Commune di Pinerolo et C.F.I.Q. ont bénéficié du travail fait, avec les écoles et les structures socio-économique de leur territoire, dans les années précédentes au dépôt du dossier de candidature,.

La première partie du projet a subi des ralentissements récupérés « in itinere », ensuite. Dans la deuxième partie, le Chef de file C.M.To. n'a pas réussi à faire partager certaines propositions françaises car elles n'étaient pas considérées en ligne avec les exigences du territoire et des écoles de la zone de Pinerolo.

On a eu des difficultés dans le démarrage de la communication à Pinerolo avec l'Eco del Chisone qui avait signé une convention avec le partenaire Comune de Pinerolo.

Tout a été clarifié après une rencontre entre l'Eco del Chisone et le Chef de file C.M.To..

La traduction en simultanée, Italien- Français et vice-versa, a été un problème qui est émergé dans la gestion des rencontres de travail, selon les résultats des questionnaires produits et élaborés par FENIX.

Quelque participants aux rencontres du CdP a eu des difficultés à comprendre les contenus des communications car il n'avait aucune traduction simultanée qui aurait mis tous les participants au même niveau de compréhension linguistique.

### **Gestion financière et remontée des dépenses**

La gestion de la partie financière a été bien coordonnée par le Chef de file C.M.To., via des contacts continus avec les Partenaires et dans les rencontres des Comités de Pilotage. Tous les Partenaires se sont engagés à travailler dans la remontée des dépenses en insérant les frais dans le site « Synergie » d'Interreg ALCOTRA.

Cette activité a été importante car il était nécessaire d'avoir un alignement de tous les Partenaires pour permettre au Chef de file d'envoyer la demande de remboursement des frais soutenus, dans le respect des délais fixés par l'A.d.G du programme ALCOTRA.

Certaines fois, à cause d'une différente organisation interne de chaque Partenaire, il y a eu des retards dans le contrôle de premier niveau des frais soutenus, et dans la remontée elle-même.

La participation active des Partenaires dans la mise en oeuvre des activités, a assuré une efficace gestion de la gouvernance du projet et aussi de respecter la réalisation des livrables prévus.

Le Chef de File C.M.To. a demandé, aux Partenaires, de mettre en oeuvre une gestion financière efficace et transparente avec un contrôle rigoureux des dépenses admissibles

Les indications données par le DOMO du programme Interreg ALCOTRA n'ont jamais clarifié toutes les procédures pour la gestion opérationnelle et administrative du projet.

En effet, plusieurs fois les Partenaires ont dû contacter le Secrétariat Conjoint d'Interreg ALCOTRA pour avoir des clarifications concernant les modalités de mise en oeuvre du projet.

### **Le STAGE et la MOBILITE'**

Le projet a permis, aux Partenaires, de connaître les différentes normatives, françaises et italiennes, concernant le stage en entreprise et la pluralité des expériences d'alternance école - travail, mises en oeuvre dans les deux systèmes, italien et français.

Le Partenaire français G.I.P. FIPAN a connu la réforme italienne de la « Buona Scuola » où le stage en alternance école -travail, est un pilier novateur.

Les Partenaires italiens ont été informés des réformes françaises pour les différentes typologies de stage qui démarrent déjà au Collège (scuola Media Inferiore), via la séquence d'observation en milieu professionnel, pour les élèves de la troisième.

Cette collaboration a favorisé aussi les parcours de stage en alternance école-travail, qui ont été plus cohérents en favorisant une plus efficace professionnalisation des élèves.

Les expériences faites et la qualité des résultats obtenus, par les Partenaires, peuvent favoriser une diffusion utile des stage et de l'alternance école-travail.

### **Les COMITES de PILOTAGE**

Les activités d'évaluation ont fait partie de l'ordre du jour dans plusieurs Comités de Pilotage, via la participation, en présentiel ou via la visioconférence, de FENIX pour faire connaître, l'état d'avancement et le niveau de collaboration des partenaires aux activités d'évaluation.

Les réunions de travail du Comité de Pilotage se sont avérées efficaces selon les réponses de tous les questionnaires remplis tout au long du projet « A.P.P. VER. ».

Ce résultat confirme que les réunions se sont déroulées conformément aux attentes des partenaires.

Les bureaux, où les réunions ont eu lieu, ont été jugés adéquats pour la "logistique" par la quasi-totalité des partenaires participants. Ils ont estimé que le matériel livré, donné dans ces rencontres, était adéquat. Une fois seulement un participant a signalé qu'il était "peu satisfait".

Dans ces questionnaires FENIX a demandé aux partenaires participants, d'indiquer les intégrations nécessaires pour améliorer la réunion de travail du successif Comité de Pilotage du projet « A.P.P. VER. ».

Un participant a signalé qu'il aurait été utile de produire, à la fin de la réunion du CdP, la liste des décisions prises.

Une deuxième proposition a concerné la présence, pendant les travaux du CdP, d'un interprète pour la traduction italien - français et vice-versa, pour faciliter la compréhension de la communication.

Un participant a souligné qu'il fallait respecter les temps prévus par l'agenda des travaux, surtout pour la fin de la journée.

Tous les partenaires ont manifesté leur avis favorable et leur satisfaction sur la façon dont les comptes rendus du Comité précédent avaient été rédigés. Cela signifie qu'une collaboration efficace a été établie entre le Chef de file C.M.To. et les partenaires transfrontaliers pour la rédaction du compte rendu, qui a été toujours approuvé au démarrage des travaux de chaque rencontre du CdP.

L'ordre du jour du CdP a été envoyé à tous les Partenaires plusieurs jours précédant la rencontre qui se sont déroulées ou a Turin, ou à Nice.

La plupart des Partenaires qui avaient participé aux rencontres, a signalé, dans les questionnaires Q.4S, que les O.d.J. avaient été respecté pendant toute la durée des différentes réunions de travail.

Les contenus traités par les différents intervenants, qui se sont succédés dans les réunions du CdP, ont été jugés efficaces par tous les participants.

Le temps à disposition pour parler et analyser les points mis à l'O.d.J. des réunions, a été jugé suffisant pour toutes les rencontres de travail du CdP.

Les traductions effectuées lors des CdP, ont entraîné des ralentissements des travaux, car la communication des orateurs a été interrompue souvent pour effectuer la traduction, pour reprendre ensuite.

La traduction simultanée aurait évité ces difficultés

De l'évaluation, il émerge comme satisfaisant, la rapidité et la clarté du flux d'informations au sein du partenariat et du CdP.

## **La communication**

Les activités de communication et d'information du WP 2 se sont déroulées comme prévu

dans les différents territoires du projet, avec des résultats satisfaisants.

Les activités du projet ont été diffusées par les Partenaires via la presse locale.

Des communiqués et des articles de presse ont également été publiés dans les différents territoires.

Des difficultés dans le démarrage de la communication avec la Presse à Pinerolo.

Le partenaire Commune de Pinerolo a confié la communication à un "Média Partner", L'Eco del Chisone une Coopérative avec une expérience consolidée dans la presse périodique, qui opère, depuis longtemps, dans le territoire italien de Pinerolo.

La société L'ECO del CHISONE a publié des articles pour diffuser, via ses magazines périodiques, des informations concernant les activités du projet « A.P.P. VER. ».

Elle a utilisé le magazine local "L'Eco del Chisone" pour les informations standard, et le mensuel "EcoMese" pour les articles avec des analyses approfondies.

De nombreuses réunions de lancement du projet ont été organisées dans les écoles italiennes et françaises pour promouvoir la connaissance de « A.P.P. VER. ».

### **Le Mainstreaming**

Les élèves et leurs familles, ainsi que les enseignants et les institutions territoriales (mainstreaming horizontal et vertical) sont les groupes cibles pris en charge par la communication du projet.

Différents types de livrables de la communication ont été produits par les Partenaires: roll-up, brochures, cartes, bannières, affiches, teaser, ....

### **Une recherche**

Le G.I.P. FIPAN a commandité à IRFEDD, un organisme qui opère en Région P.A.C.A, une étude sur l'ETAT des LIEUX des COMPÉTENCES et des FORMATIONS LIÉES à

L'ÉCONOMIE VERTE dans les SECTEURS : BÂTIMENT, HÔTELLERIE, RESTAURATION ET AGRICULTURE.

Ce livrable a été mis à disposition des Partenaires.

### **Le G.O.V.I.**

En Italie, il a été décidé de donner vie au G.O.V.I. - Groupe des Organisations Vertes Italiennes, qui associe des organisations du territoire de parmi lesquelles on signale :

Union industrielle, Parc de l'environnement, Confédération italienne des agriculteurs, Confédération italienne des coopératives, Chambre de commerce, Coldiretti, Collège des géomètres, etc..

### **Des situations abordées**

Les processus de mise en œuvre concrète du projet, bien qu'ayant présenté quelques difficultés et donc susceptibles d'être améliorés, ont été efficaces.

En effet, les partenaires ont toujours recherché les solutions les plus appropriées pour faire face à des situations de crise éventuelles. Dans ces cas, il a été possible de trouver, via la qualité des relations humaines et professionnelles parmi les partenaires, une collaboration efficace et fonctionnelle.

Les activités « vertes » ont entraîné une augmentation de la charge de travail des enseignants.

Cela a contribué à rendre leur participation au projet encore plus importante leur collaboration.

Certaines activités ont vu un retard ou un décalage comme signalé aux Partenaires soit dans les Comités de Pilotage soit dans les réunions de travail bilatérales.

### **Les paramètres des dépenses**

Le projet a respecté les paramètres de dépenses prévues.

Les petites variations, devenues nécessaires au cours des activités de mise en œuvre, semblent se situer dans des limites tolérables, données par l'écart inévitable entre la planification et la mise en œuvre effective.

En effet, les Partenaires ont décidé de mettre à jour le budget pour apporter des réponses efficaces à certaines situations apparues dans la mise en œuvre des activités du projet surtout pour les livrables.

### **L'école et les formations**

Plusieurs réunions de travail ont été organisées pour préparer la mise en œuvre des formations.

À Pinerolo, les activités dans les écoles ont engagé tellement les enseignants que le chef de file C.M.To., a décidé d'éviter de les surcharger avec d'autres travaux supplémentaires. Afin d'encourager la participation des tuteurs des entreprises italiennes aux formations des tuteurs, des réunions de courte durée ont été organisées.

L'organisation des formations a vu une nouvelle programmation en fonction des différents objectifs et public impliqué.

Le suivi de ces activités a exigé un engagement fort pour éviter de ne pas respecter ce qui avait été prévu.

Certaines difficultés rencontrées dans la planification des visites d'étude des élèves des écoles participant au projet, ont concerné la recherche des entreprises vertes en France. Celles-ci ont été sélectionnées, ensuite, tant en Italie qu'en France.

La définition des besoins de compétences a été réalisée et conclue soit à Pinerolo que à Nice et elle a permis de planifier les formations.

Dans la zone de Pinerolo, 26 laboratoires ont été créés avec la collaboration du CTST, pour travailler sur le verdissement vert des programmes scolaires.

Très intéressante a été la gestion des ateliers et des visites organisés sur 7 volets thématiques utilisés par les participants, qui est composé par les enseignants, les formateurs, les techniciens de certaines entreprises et institutions.

Tous les ateliers de création d'entreprise ont été menés de manière efficace.

La coordination entre les partenaires a permis de réduire et de surmonter les difficultés rencontrées dans l'organisation de la mobilité des élèves.

Les stages des élèves se sont également déroulés de manière efficace avec la satisfaction positive des participants.

Les clés de lecture contenues dans le « Guide A.P.P. VER. » (partagé avec les écoles et les représentants des organisations «vertes») sont essentielles pour développer une collaboration qualifiée entre l'école et le territoire.

Les groupes de travail des écoles et de la formation professionnelle, opérant à Pinerolo, ont été activement engagés dans l'expérimentation du modèle sur les compétences vertes.

La formation des tuteurs des entreprises et des écoles a été initialement planifiée et mise en œuvre au niveau italien avec une première édition expérimentale. Ensuite, les deux éditions successives, ont été planifiées et réalisées.

Les partenaires ont collaboré à la mise en œuvre du projet, avec des rencontres de travail, soit en présentiel, soit par visioconférence.

Certains Comités de Pilotage ont également été organisés et gérés par le chef de file C.M.To., via la visioconférence et cela a permis, aux Partenaires, de collaborer et de travailler efficacement aussi tout au long de la période de la pandémie Covid19.

Le choix d'utiliser Dropbox pour le stockage des données et pour l'échange de documents entre les partenaires du projet a été intéressant et efficace.

Le contrôle de l'avancement du projet a été géré par le chef de file C.M.To. à chaque réunion de travail bilatérale et multilatérale.



Le G.I.P. Fipan a eu un contrôle qualité de l'Autorité Nationale Française d'Interreg ALCO-TRA concernant les activités réalisées dans la mises en œuvre du projet « A.P.P. VER. ».

Le contrôle est terminé par un rapport final avec un résultat positif.

Les ateliers pédagogiques de co-crédation d'un jeu numérique en ligne, gérés par le partenaire G.I.P. Fipan, se sont déroulés comme prévu et ont eu un effet très positif sur l'appréciation des élèves et des enseignants, à Nice.

Les Green Reporters ( on signale les élèves de l'Institut IS Buniva et de l'Institut IS Prévert) ont concentré leurs efforts sur la production de projets audiovisuels et de presse.

Le G.I.P. FIPAN a collaboré avec la « Direction de la Communication et de l'Education aux Médias » du Rectorat de Nice pour la réalisation d'une émission radio via CAP Radio, la radio de l'Académie de Nice. A collaboré aussi le Collège de Breil-sur-Roya de la province des Alpes Maritimes (06).

Le GO.V.I. en Italie, et un expert en France, ont mené des analyses détaillées et des études ciblées sur les compétences vertes qui ont conduit à la publication de deux livrables intéressants. Les deux ont été implémentés dans le site Web du projet.

L'analyse des organisations vertes sélectionnées a été menée en Italie et en France, en utilisant une fiche préparée et approuvée par les partenaires.

Le G.I.L.L. a eu une composition variable en fonction des activités à réaliser. En en Italie le GLLI est composé par des représentants techniques des partenaires et de l'IRES Piemonte, par des représentants des écoles et de la formation professionnelle, par des représentants des groupes des écoles et de la formation professionnelle et, parfois, par d'autres sujets invités pour des thèmes spécifiques.

Le Groupe s'est réuni presque mensuellement. Il a mis en place et produit des analyses et des documents utiles au projet.



consulting

Le rapport économique-entrepreneurial est un livrable produit sous la forme d'une publication bilingue qui s'appelle «PENSARE VERDE, LAVORARE VERDE» qui vise, avant tout, à informer et à guider les enseignants à apprendre l'économie verte.

Deux rapports ont été réalisés sur les activités de recherche des étudiants italiens et français, concernant l'analyse des besoins de compétences au niveau transfrontalier, grâce à des visites et analyses réalisées dans certaines organisations publiques et privées.

## **LES LIVRABLES du PROJET « A.P.P. VER. »**

### **NOTA BENE**

Les livrables du projet « A.P.P. VER. » sont beaucoup.

Les Partenaires ont décidé de regrouper certains de ces livrables, prévus en phase de conception en tant que livrables individuels, au sein d'une même publication bilingue, FR et IT, devenue plus substantielle et plus facile à consulter.

### **Cahier de référentiels pour le système scolaire éducatif**

Ce cahier rassemble quelques nouveaux référentiels définis au niveau transfrontalier pour faciliter leur utilisation au sein du système scolaire.

### **Cahier de référentiels pour le système de la formation professionnelle**

Contenant de nouveaux référentiels professionnels, partagés au-delà des frontières, utilisables en formation professionnelle et continue

### **Cahier méthodologique pour l'analyse des besoins et des exigences**

Il représente les résultats et les méthodes de travail, en Italie et en France, au niveau transfrontalier.

### **Coordination scientifique technique transfrontalière (CTST)**

Le CTST est un Comité Transfrontalier composé par des Partenaires italiens et français.

Un protocole d'accord a été officiellement signé dans chaque Pays du partenariat, permettant de créer le CTST.

Il est opérationnel, pendant au moins trois années après la fin du projet «A.P.P. VER. » car ses tâches sont importantes pour la supervision et le suivi du modèle de pérennisation du projet.

### **Rapport "Formes et outils d'orientation et d'alternance école-travail en Italie et en France"**

Ce rapport permet de connaître les offres des systèmes productifs et institutionnels en matière d'orientation et d'alternance scolaire. Ce document essaye de donner des réponses aux besoins de formation exprimés par l'école et la formation professionnelle.

### **Lignes directrices pour l'orientation et l'alternance par école-travail**

Ces lignes ont été structurées pour être utilisées dans les écoles, dans la formation professionnelle avec une attention particulière aux thèmes de l'alternance école-travail et de l'orientation.

### **Utilisation expérimentale du portefeuille électronique e-CVFUTUR**

Il s'agit d'un e-portfolio transfrontalier qui a été mis à la disposition des élèves au cours de la dernière phase du projet.

L'e-CVFUTUR a été présenté, par le G.I.P. FIPAN, (le partenaire qui a géré le développement et la mise en œuvre de ce livrable), aux enseignants italiens fin 2019 et en en 2020 avec l'utilisation de la visioconférence.

### **Formation «e-CVFUTUR» pour les enseignants**

Le G.I.P. FIPAN a formé les enseignants des écoles de Pinerolo et ceux du C.F.I.Q. à l'utilisation de l'e-CVFUTUR. Par la suite, une phase de formation des formateurs a été initiée, gérée par les enseignants ayant participé à la formation.

Ils ont transmis des informations à leurs collègues afin de faire acquérir les compétences nécessaires pour utiliser cet e-portfolio.

Les éditions de cette formation ont été trois en France et cinq en Italie.

### **Rapports expérimentaux «e-CVFUTUR ».**

La production de ces rapports a été assurée par les enseignants sur la base de l'expérimentation du portfolio électronique e-CVFUTUR avec les classes.

### **Cours de formation "e-CVFUTUR" pour le personnel de l'orientation**

Deux éditions ont été prévues pour le personnel des structures d'orientation en Italie et en France, telles que Greta, les Pôles pour l'Emploi, Pole Emploi, pour un usage expérimental également dans leurs contextes.

### **Utilisation expérimentale de l'Attestation de Compétences Possédé transfrontalier**

Cet outil a été choisi par les partenaires pour apporter une réponse transfrontalière unifiée, qui favoriserait l'orientation professionnelle et la gestion de l'étude et de la carrière professionnelle des jeunes, femmes, adultes, travailleurs, chômeurs.

L'A.C. P c'est aussi un outil qui peut être facilement diffusé dans d'autres contextes territoriaux car il n'est pas lié aux réglementations ou aux lois régionales, nationales, européennes car une ATTESTATION peut être produite et délivrée par quiconque le souhaite.

En effet, elle est juste un document, une preuve à inclure dans l'e-portfolio e-CVFUTUR.

À Pinerolo, l'A.C.P. pour l'économie verte et le développement durable a été remis, par le G.I.P. FIPAN, aux enseignants des écoles en avril 2019, dans les locaux du partenaire C.F.I.Q. .

En France, l'expérimentation a vu la participation du C.F.A. Régional qui a son siège à Nice et de quelques professeurs du Lycée Léonard de Vinci à Antibes.

Une rencontre entre les partenaires C.M.To., G.I.P. FIPAN, C.F.I.Q. a été organisée à Turin en février 2019 pour présenter le modèle A.C.P. au Bureau régional des écoles (U.S.R.) du Piémont. La représentante de l'U.S.R. du Piémont, qui a participé à la réunion, a indiqué qu'il fallait se rapprocher aux directeur de chaque école. Ils sont les personnes à contacter

pour leur présenter le modèle A.C.P. afin d'avoir leur avis sur l'expérimentation car ils ont une autonomie décisionnelle.

### **Analyse des référentiels métiers de la formation professionnelle.**

Une attention particulière a été accordée au processus de recherche des compétences dans les référentiels métier de la formation professionnelle.

### **Glossaire «vert» bilingue**

Ce glossaire identifie et analyse conjointement les concepts clés d'économie "verte" pour faciliter le dialogue entre les systèmes éducatifs / formatifs et celui des entreprises.

### **Glossaire bilingue pour l'orientation**

Le G.I.P. FIPAN a mis à disposition des partenaires un glossaire bilingue FR et IT, qui présente les "mots clés" pour se déplacer correctement dans les domaines de l'orientation et de la formation continue.

Ce glossaire a été utilisé par le G.I.P. FIPAN de Nice dans le cadre de l'Attestation des Compétences Possédées (A.C.P.)

### **Modèle transnational de formation de tuteurs d'école, d'agences de formation professionnelle et d'entreprise à l'économie verte**

Ce modèle présente les contenus de la formation des tuteurs, en présentiel et avec l'utilisation d'outils d'apprentissage à distance via internet, en mode e-learning.

Ce livrable a également été inclus dans une publication transnationale plus large qui a regroupé d'autres documents /livrables.

### **Groupes de travail au sein des écoles et des agences de formation professionnelle**

Ces groupes ont été créés pour concevoir et gérer les activités multidisciplinaires et interdisciplinaires des écoles et des agences de formation professionnelle dans le territoire du projet.

Les enseignants des classes impliquées ont participé activement.

Le CTST a été officiellement mis en place pour collaborer dans les activités de laboratoire pour la définition des « verdissements verts » des disciplines.

### **Les activités de formation**

Les activités de formation ont eu la participation de beaucoup d'enseignants et de formateurs.

Toutes les activités prévues sont démarrées et elles sont terminées régulièrement.

### **Ateliers « Création d'entreprise »**

11 rencontres ont eu lieu dans autant de lycées italiens et français, pour informer les élèves sur la création d'entreprise et sur le thème du travail indépendant.

### **Modules e-learning pour Lycée, CFP sur la « création d'entreprise ».**

Les modules ont été conçus pour être utilisés par les lycées et par les centres de formation professionnelle continue.

Un cours de formation e-learning, concernant la création d'entreprise, a été mis à disposition par le partenaire G.I.P. FIPAN de Nice. En effet cette formation fait partie d'un autre projet retenu et cofinancé par Interreg ALCOTRA et, pour cela, il a été nécessaire de demander l'autorisation pour l'utiliser.

Le Secrétariat conjoint ALCOTRA a donné l'avis favorable à l'usage.

### **Dossier d'analyse des exigences**

Ce dossier regroupe des contenus, des outils et des méthodes d'analyse des besoins de formation des enseignants et il soutient également l'orientation.

La recherche des besoins de formation des enseignants italiens a été réalisée pour requalifier des cours comme émergé de l'analyse participative menée par les étudiants.

En France, les travaux sur les contenus de la formation à proposer aux enseignants, ont été menés en tenant en compte les résultats des questionnaires sur l'EDD, de la comparaison

avec les enseignants et les directeurs d'école et de l'étude, sur les compétences et les formations, développé par l'IRFEDD.

### **Cours de formation professionnelle et d'orientation «verts» en Italie et en France**

Il s'agit de 13 cours thématiques, destinés aux enseignants des écoles et de la formation professionnelle. En Italie, 7 cours ont été répartis en 14 ateliers, 7 visites guidées et 8 séminaires. En France, les activités impliquaient la création de différents ateliers en mode webinaire.

### **Cahier bilingue pour la formation « verte »**

Ce rapport s'adresse principalement aux enseignants. Il comprend des documents de travail thématiques concernant les contenus de formation de chaque parcours .

### **Visites de élèves italiens dans des entreprises françaises ou dans d'autres organisations « vertes »**

Les 10 visites d'étude (séjour de 2 jours et échange avec des étudiants français) ont impliqué environ 250 étudiants d'écoles italiennes et d'agences de formation professionnelle avec leurs professeurs et les éducateurs professionnels.

La visite de deux jours en France a été gérée par les partenaires italiens Comune di Pinerolo et C.F.I.Q. et par les partenaires français G.I.P. FIPAN.

Les élèves participants étaient environ 200 et ils étaient accompagnés par leurs professeurs.

Les 10 classes qui ont participé ont été partagées en groupes. Une journée a été consacrée à la visite d'une organisation verte et l'autre à une rencontre avec une classe correspondant au parcours d'étude des élèves impliqués dans cette activité. Le G.I.P. Fipan a organisé 18 visites d'organismes verts à Nice et ses environs, auxquelles il faut ajouter quelques rencontres avec les écoles du projet.



Le G.I.P. FIPAN a participé à ces rencontres pour s'assurer le bon fonctionnement des échanges.

La collaboration avec l'agence de formation TUTTOEUROPA à Turin, qui a collaboré à la réalisation des stages, a été utile aussi pour la mise à disposition d'interprètes.

### **Visites de classes d'étudiants français dans des entreprises italiennes ou dans d'autres organisations «vertes»**

Le G.I.P. FIPAN a organisé les activités proposés aux écoles en collaboration avec la Commune de Pinerolo.

Les activités comprenaient un premier tour pour les élèves du lycée français "Léonard de Vinci", qui a eu lieu les 23 et 24 mai 2019.

Les étudiants français des Collèges se sont rendus en Italie du 28 au 29 mai 2019. Les visites programmées à Pinerolo le 23 et 24 mai 2019 ont été réorganisées car, ces jours-là, il y avait un problème de circulation dû au passage du Giro d'Italia, un événement sportif de cyclisme.

### **Stage en alternance école-travail**

C'est un parcours d'alternance de stages école-travail et / ou de stages d'été gérés par des étudiants dans 80 organisations ayant rejoint le projet.

En 2019, 28 étudiants du Collège l'Eau Vive de Breil sur Roya et 25 apprentis du CFA Régional ont effectué un stage en entreprise et ont utilisé un questionnaire sur le développement durable, basé sur le modèle utilisé par le CFA en 2018.

Cette activité fait partie de l'expérience « Parcours Avenir Vert » menée par le Collège.

18 élèves des écoles italiennes ont effectué des stages dans les organisations vertes sélectionnées via le projet « A.P.P. VER. ».

Avec cette activité, les enseignants peuvent rééquilibrer, redéfinir le contenu des cours.

### **Parcours thématique sur l'« économie verte »**

Le G.I.P. FIPAN a contacté les écoles impliquées dans le projet, tant en France qu'en Italie, pour les faire participer aux travaux.

Les enseignants ont été disponibles à s'engager dans des parcours thématiques vert, spécifiquement liés à leurs disciplines éducatives.

Le G.I.P. FIPAN a signé une convention avec le laboratoire Line de l'Université de Nice pour la construction de différents laboratoires visant la co-crédation d'un jeu numérique en ligne sur le développement durable.

En France quatre ateliers ont été réalisés en décembre 2019 et deux en 2020, avant la pandémie de Covid-19., dont 2 au Collège de Breil-sur-Roya et 2 au CFA de Nice.

### **L'ATTESTATION des COMPETENCES POSSEDEES**

Une collaboration efficace a permis, aux 4 Partenaires, de connaître les différents systèmes de l'Education et de la Formation Professionnelle en Italie et en France.

Ensuite, ils ont cherché de réduire les distances existantes dans la certification des compétences, dans les deux Pays et dans les deux Régions, mais avec de faibles résultats à cause des législations différentes.

Le projet a proposé une activité pour favoriser la mobilité et la demande et offre d'emploi des jeunes et des citoyens transfrontaliers, via l'utilisation de preuves des savoir-faire acquis et des compétences démontrées, à insérer dans une attestation des compétences et dans un e-portfolio.

Les activités du projet ont limité la diffusion des informations des outils, des méthodes et des expériences concernant l'attestation des compétences, à l'échelle transfrontalière.

### **La RECHERCHE de l'IRFEDD**

Le projet a réalisé des études comparatifs transfrontaliers pour l'Education et la Formation "vertes", validés scientifiquement et cohérents avec le contexte socio-économique et culturel transfrontalier.

Ce projet européen est basé sur une coopération transfrontalière qui vise à réduire la distance entre l'offre de formation et le système socio-économique, en profonde mutation avec le développement de l'économie verte.

Le G.I.P. FIPAN a présenté un travail sur les compétences vertes réalisé par **I.I.R.F.E.D.D.** *Institut de Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable*, une structure de la Région PACA ( Provence-Alpes Côte d'Azur).

L'IRFEDD a agi en s'appuyant sur des organisations vertes sélectionnées, afin de pouvoir proposer une mise à jour adéquate de l'offre de formation avec les besoins nouveaux de ces organisations.

Cette recherche est intervenue dans 4 secteurs économiques du territoire transfrontalier : le tourisme, l'hôtellerie, le bâtiment, l'agriculture.

L'IRFEDD a participé à la première phase de ce projet, à savoir l'analyse des compétences des organisations vertes liées aux changements de l'économie verte.

Le Partenaire G.I.P. FIPAN a analysé et partagé cette recherche avec les Partenaires italiens, pour enclencher les phases 2 et 3 du projet « A.P.P. VER. » visant à la conception et l'expérimentation de cours, de l'éducation et de la formation professionnelle, innovants, en ligne avec les nouveaux besoins verts identifiés par cette recherche.

	<b>Fonctions support (communes à l'ensemble des secteurs, en lien avec l'économie verte)</b>	<b>Fonctions techniques (spécifiques au secteur)*</b> <small>* Compte tenu de la très forte proximité entre le secteur de l'hôtellerie et le secteur du tourisme, pour la clarté de la synthèse, les deux secteurs ont été regroupés.</small>
<b>AGRICULTURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer vers l'externe (clients, territoire) : techniques de communication, techniques rédactionnelles, maîtrise d'une présentation orale d'un produit / service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Normes environnementales spécifiques au secteur en lien avec l'évolution continue de la réglementation</li> <li>• Techniques préservant l'environnement et la santé : conversion agriculture biologique ou techniques requérant une utilisation moindre des produits phytosanitaires, pesticides</li> <li>• Réglementation des AOC, AOP...</li> </ul>
<b>BÂTIMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manager sur un mode coopératif : écoute, gestion éthique, promotion de l'égalité des chances</li> <li>• Prendre en compte le territoire : coopérer avec les autres acteurs (les connaître) ; s'inscrire dans une démarche vertueuse de promotion locale</li> <li>• Transmettre son savoir-faire et son patrimoine : techniques pédagogiques, techniques d'animation de groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BIM</li> <li>• Normes environnementales spécifiques au secteur en lien avec l'évolution continue de la réglementation</li> <li>• Gestion des déchets de chantier (NB : la loi NOTRe (2015) confie désormais la compétence de l'élaboration d'un Plan Régional de Gestion des Déchets aux Régions)</li> <li>• Nouvelles énergies : solaire, éolienne, photovoltaïque</li> </ul>
<b>HÔTELLERIE*</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des économies d'eau et d'énergie : connaître et appliquer les bonnes règles de gestion de l'énergie et des flux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôler les sous-traitants dans leur respect des normes environnementales</li> <li>• Management interculturel</li> <li>• Prévention et gestion des conflits</li> <li>• Yield management (lié au numérique)</li> <li>• Gestion de projet</li> <li>• Prise en compte du handicap (inclusion de tous les clients potentiels)</li> <li>• Maîtrise du digital / numérique pour améliorer l'expérience client (nouvelle demande client : son, image, expérimentation...)</li> </ul>
<b>TOURISME*</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les outils bureautiques et internet</li> <li>• Assurer une veille réglementaire continue</li> </ul>	

On a écrit les fonctions techniques de la fiche :

## **AGRICULTURE**

- Normes environnementales spécifiques au secteur en lien avec l'évolution continue de la réglementation
- Techniques préservant l'environnement et la santé : conversion en agriculture biologique ou techniques requérant une utilisation moindre des produits phytosanitaires, pesticides
- Réglementation des AOC, AOP...etc..

## **BÂTIMENT**

- BIM
- Normes environnementales spécifiques au secteur en lien avec l'évolution continue de la réglementation

- Gestion des déchets de chantier (NB : la loi NOTRe (2015) confie désormais la compétence de l'élaboration d'un Plan Régional de Gestion des Déchets aux Régions)
- Nouvelles énergies : solaire, éolienne, photovoltaïque

### **HOTELLERIE & TOURISME**

- Contrôler les sous-traitants dans leur respect des normes environnementales
- Management interculturel
- Prévention et gestion des conflits
- Gestion du management (lié au numérique)
- Gestion de projet
- Prise en compte du handicap (inclusion de tous les clients potentiels)
- Maîtrise du digital / numérique pour améliorer l'expérience client (nouvelle demande client : son, image, expérimentation. ... . . .

Il est un outil pour connaître l'économie verte et le développement durable du territoire transfrontalier des Partenaires du projet « A.P.P. VER. ».

Ce livrable est une « interface » entre l'éducation, la formation professionnelle et le système productif, qui doit favoriser le changement des programmes de l'éducation et de la formation professionnelle en introduisant la partie « verte » à proposer, en classe, aux élèves des écoles et des CFP transfrontaliers.

Il contient un modèle de lecture des organisations productives « vertes », pour connaître les changements du système de production vert pour le transférer aux enseignants et aux formateurs dans l'éducation et dans la formation.

Cet outil, a analysé certaines entreprises transfrontalières, en sélectionnant les compétences requises sur le poste de travail, par l'introduction de l'économie verte.

Les Organisations vertes ont été identifiées au sein des typologies organisationnelles choisies sur la base des programmes éducatifs des écoles et des centres de formation professionnelle.

## **LE GREEN REPORTER DES ETUDIANTS ITALIENS**

Le groupe des Reporters Verts s'est constitué en Italie, avec une vingtaine d'étudiants qui ont été sélectionnés par le Partenaire C.M.To., pour se préparer à la gestion des reportages courts via de interviews et de films vidéos pour favoriser la communication des différentes activités menées pour le projet « A.P.P. VER. ».

En mars 2018, la section « Journaliste vert » a démarré en ouvrant une page Facebook du journal L'Eco del Chisone qui opère dans le territoire de la Commune de Pinerolo.

Les Reporters Verts ont utilisé des photos, des vidéos et des textes courts, en décrivant comment ils ont été impliqués dans le projet.

Film: Les élèves du lycée scientifique M. Curie

Durée: 00 '46 "

Film: Les jeunes du C.F.P.

Durée: 01 '03 "

Film: Les garçons de l'Institut technique M. Buniva

Durée: 00 '40 "

Vidéo: Entretien avec Fabio Renzi, secrétaire général de la Fondation Symbola

Durée: 02 '52 "

Vidéo: Entretien avec Beppe Gamba, directeur de la société AzzeroCO2

Durée: 01 '49 "

## **Les FORMATIONS "VERTES"**

Il y a eu la création de cours "verts" pour favoriser l'orientation des élèves qui ont eu une participation d'environ 480 étudiants formés.

Le projet « A.P.P. VER. » a réalisé des cours transfrontaliers de formation, basés sur :

a) le partage de contenus et de méthodes entre les établissements scolaires de deuxième degré et les lycées opérant dans des filières similaires en Italie et en France, dont l'hôtellerie, l'agriculture, le bâtiment, le tourisme.

b) le partage de contenus et de méthodes avec les écoles de premier degré et les Collèges dans l'optique de favoriser aussi l'orientation.

c) le partage de contenus et de méthodes entre les organismes de formation professionnelle italiens et français.

Ce travail conjoint entre les écoles de différents types et niveaux et entre les centres de la formation professionnelle a assuré une plus grande connaissance et compréhension des systèmes éducatifs et formatifs des deux Pays.

Cela a eu une retombée avec des effets positifs à niveau transfrontalier.

Les modules concernant la formation à la "La création d'entreprise", est un résultat du projet « A.P.P. VER. » qui renforce les connaissances et les compétences des élèves dans le domaine de l'auto-entrepreneuriat.

Les modules FAD ont été produits pour être utilisés par d'autres établissements scolaires, aussi, via l'e-learning par l'Internet.

Des élèves du projet ont eu la possibilité de mieux connaître « l'entreprise » avec des visites et des stages dans le cadre de parcours structurés d'alternance école-travail.

C'est un résultat qui a eu un impact très efficace pour les activités du projet « A.P.P. VER. ».

La collaboration avec le monde du travail transfrontalier à favoriser le rapprochement de l'école aux savoir-faire et aux compétences des entreprise.

Stages, visites en entreprises, échanges, entre les élèves italiens et français, ont favorisé une expérience innovante qui a eu un impact positif sur les enseignants et sur les formateurs aussi.

Le projet « A.P.P. VER. » a abordé la thématique des compétences vertes avec les enseignants et les formateurs, car il a été indispensable d'avoir leur avis pour construire une collaboration concernant l'amélioration des programmes d'étude.

Les rencontres avec les stakeholders ont permis de mobiliser un grand nombre de personnes, permettant de diffuser la connaissance du projet, les résultats et les livrables.

Le projet « A.P.P. VER. » est devenu un patrimoine commun des élèves, des enseignants, des entreprises locales, des partenaires sociaux du territoire du projet et on espère qu'il puisse favoriser la construction d'un système de l'éducation et de la formation professionnelle aussi dans la région alpine EUSALP.

### **La FORMATION des FORMATEURS et TUTEURS**

Les Partenaires ont élaboré des formations pour les enseignants et pour les tuteurs.

Ces formations transfrontalières ont été gérées conjointement.

Il y a eu plusieurs éditions, pour favoriser une plus large participation.

Les formations ont été élaborées pour une plus facile diffusion et pérennisation dans d'autres contextes éducatifs et pour d'autres enseignants et tuteurs d'entreprise.

### **La CULTURE de la PREUVE**

#### **A.C.P. ATTESTATION des COMPETENCES POSSEDEES**



L'Attestation des Compétences Possédées (A.C.P.) est un produit expérimenté via le projet « A.P.P. VER. ». Il a été présenté, aux partenaires, français et italiens, dans un Comité de Pilotage qui a été organisé à Nice, dans les bureaux du G.I.P. FIPAN.

En Italie, une rencontre A.C.P. a été organisée par les Chef de file *C.M.To.* dans le siège du Partenaire C.F.I.Q., à Pinerolo au mois d'avril 2019.

Ce meeting, en présentiel, a vu la participation des enseignants des différents établissements scolaires publics, de la zone de Pinerolo, participant au projet italien.

Le Partenaire français G.I.P. FIPAN a réussi à expérimenter le modèle A.C.P. avec l'avis, préalable, du Proviseur et de la Direction des organismes impliqués.

Plusieurs rencontres de travail, avec l

Les formateurs français du CFA, ont produit, après plusieurs rencontre de travail, une fiche attestation avec la méthode A.C.P. et qui était personnalisée pour les élèves des classes choisies pour l'expérimentation, par la Direction. Du Centre de Formation des Apprentis de Nice.

### **La méthode « A.C.P. »**

Les citoyens transfrontaliers d'Interreg ALCOTRA, sont au cœur de l'action de la méthode « A.C.P. » via le projet « A.P.P. VER. ».

On n'arrivera jamais à harmoniser les lois et les normes qui règlent les certifications délivrées suite aux étude des Pays Européens, car la « certification » est un document, une « preuve » qui est délivrée par les services publics et privés d'un État et/ou d'une Région., dans le respect de leurs lois et normatives en vigueur.

Le modèle « A.C.P. » a été créé car les métiers varient d'un Pays à l'autre, d'un département à l'autre, d'une entreprise à l'autre.

C'est très utile, soit pour l'individu, soit pour le marché du travail, avoir et montrer des documents qui décrivent les expériences faites, les savoirs faire acquis et les compétences démontrées.

La méthode « A.C.P. » se base sur la « *Culture de la Preuve* », via l'utilisation de documents permettant de faire connaître les activités et les expériences faites par une personne, pendant sa carrière d'étude, de travail, tout au long de sa vie active.

Le but de cette méthode est de faire comprendre (dès les élèves jusqu'aux demandeurs d'emploi et aux salariés) l'importance que ces « preuves » ont dans une carrière d'études et de travail.

La méthode « *Attestation des Compétences Possédées* » est universelle du moment qu'elle peut être utilisée selon une procédure qui n'a pas des contraintes dans la législation d'un État o d'une Région car tout le monde peut délivrer, librement, une attestation, différemment de la CERTIFICATION.

La personne qui possède une certification, une attestation (c'est-à-dire une preuve), a la possibilité d'acquérir une plus grande prise de conscience de ses capacités et de ses compétences et, pourtant, elle peut avoir plus de chances dans la gestion de sa carrière d'étude, de travail et pour la recherche d'un emploi.

Une personne a la possibilité d'inclure, dans son « portfolio », les « preuves » et de les joindre à son C.V., en les sélectionnant de fois en fois, en fonction de l'offre de travail à laquelle elle a décidé de répondre.

Chaque personne peut mieux comprendre aussi ses besoins de formation pour acquérir des compétences professionnelles nouvelles, requises, en particulier, par l'innovation et la globalisation.

Qui décide de se présenter à un entretien individuel, peut, grâce aux « preuves » mieux se proposer pour un projet d'emploi.

Chaque salarié peut gérer plus facilement une mobilité interne dans l'entreprise où il travaille, ou chercher un autre poste dans une autre entreprise.

L'attestation obtenue, est un document papier personnalisé, où les expériences, les compétences ou les compétences d'un individu, sont écrites

Dans une attestation, peuvent être écrites les expériences faites dans le « temps libre » (sport, activité de bénévolat, etc..).

Le projet « A.P.P. VER. » via le Partenaire français G.I.P. FIPAN du Rectorat de Nice, a expérimenté, en France, le modèle « A.C.P. ».

Le modèle A.C.P. a été adapté et utilisé, partiellement, par les partenaires italiens.

## **L'@-PORTFOLIO**

Pour favoriser l'utilisation de l'e-Portfolio « e-CVFUTUR » par les étudiants impliqués dans le projet « A.P.P. VER. », le partenaire français G.I.P. FIPAN a structurée la procédure suivante :

- 1) Production d'un e-portfolio numérique dans les langues des Partenaires.
- 2) Mise en fonction d'un serveur Web pour gérer les e-portfolio
- 3) Mise en œuvre de la formation des formateurs des écoles italiennes et françaises participant au projet, pour maîtriser l'outil e-CVFUTUR.
- 4) Former les étudiants à l'utilisation de leur propre e-portfolio sur le Web
- 5) Analyser les résultats de l'expérimentation pour apporter des modifications éventuelles au e-portfolio et à la procédure aussi.

## **Portfolio et @-portfolio**

Le portfolio est largement connu et utilisé par des dizaines de milliers de personnes dans le monde, mais malgré son importance, il est un outil qui doit être plus utilisé et mieux valorisé.

Dans un portfolio numérique, on peut intégrer du son, de la vidéo, des photos ou des documents numérisés.

Les informations insérées sont dynamiques, elles peuvent être mises à jour en permanence et évoluer tout au long d'une vie.

L'@-portfolio a vocation à servir pour gérer une carrière professionnelle, pour faire valider des compétences, pour accompagner un parcours V.A.E. (Validation des Acquis et de l'Expérience), pour s'inscrire à une formation, pour planifier une recherche d'emploi.

Des préuves vérifiables.

L'@-portfolio va aussi permettre d'augmenter l'authenticité des informations que l'on trouve dans un CV.

Avec l'@-portfolio, le recruteur va découvrir un ensemble de sources d'informations très riches dont il ne disposait pas avec un CV traditionnel."

### **L' « @ - Portfolio "e-CVFUTUR"**

Le parcours professionnel et personnel est riche d'expérience de toutes sortes, grâce à laquelle une personne a développé ses connaissances, capacités et compétences.

Pour construire et mettre à jour le « e-CVFUTUR », il est essentiel de récupérer et d'insérer les documents, c'est à dire, *les preuves* qui démontrent les expériences, les formations et les parcours de travail.

Le « e-CVFUTUR » prévoit une démarche continue qui permet de reconnaître et de se réapproprier des connaissances, des compétences et des expériences de sa vie d'étude et de travail.

### **Les certifications, les attestations, les documents : les preuves.**

Les documents à disposition, prouvent la véracité soit des parcours formatifs et de travail fait, soit des expériences vécues dans le temps libre.



consulting

Le « e-CVFUTUR », est un outil qui aide à :

- Gérer un changement professionnel.
- Réfléchir de son orientation.
- Gérer la « carrière professionnelle ».
- Préparer une recherche d'emploi.
- Répondre à une offre d'emploi.
- Se préparer à un entretien d'embauche.
- Reconnaître les expériences
- Documenter les compétences possédées et les expériences faites.
- Préparer le Curriculum Vitae.
- Préparer un C.V. avec un dossier d'expériences et compétences acquises.

Le « e-CVFUTUR » est construit pour implémenter les points suivants :

- Les expériences d'étude,
- Les expériences de formation
- Les expériences de formation pour chaque activité / formation
- Les expériences par contenus, connaissances, compétences
- Les expériences de travail.
- L'expérience des tâches, des missions mises en oeuvre dans un lieu de travail
- La liste des rôles et des responsabilités assumées dans un lieu de travail

Garder et mettre à jour son propre « e-CVFUTUR » favorise :

- La valorisation des expériences, des capacités et compétences possédées.
- La connaissance de soi, de ses motivations dans les études et dans le travail
- Les aptitudes possédées pour être en mesure de gérer son propre changement

Le « e-CVFUTUR » est, donc, un outil en constante évolution qui doit être préservé et enrichi via une mise à jour continue et l'intégration de la documentation, de temps en temps, par son utilisateur.

Il appartient à chaque « utilisateur » de son « e-CVFUTUR » de soutenir tout au long de sa vie active, sa carrière d'étude et de travail, en l'utilisant et le mettant à jour avec des données et des documents.

Le @-portfolio, dit e-CVFUTUR, mis à disposition par le Partenaire français G.I.P. FIPAN, a été expérimenté vers la fin du projet.

Il a été utilisé par les élèves italiens et français des établissements scolaires, Lycées et CFP qui ont participé au projet « A.P.P. VER. ».

Il sera diffusé pour en favoriser l'utilisation dans d'autres contextes éducatifs et formatifs et dans l'orientation aussi, soit en Italie que en France, car il est produit dans les deux langues.

## **SEMINAIRES de DIFFUSION**

En septembre 2019, l'organisation des 8 séminaires prévus pour la diffusion du projet, a démarrée.

Fin 2019, la planification des événements finaux en France et en Italie a commencée.

Elle a continué en mars 2020 mais, à cause de la pandémie COVID-19, est terminée en décembre 2020.

Le projet A.P.P. VER. a été présenté et diffusé dans une manifestation pour l'orientation à Pinerolo, le 26 janvier 2019.

Elle a vu la participation de 380 élèves de l'école secondaire de la zone, 39 enseignants / conseillers de l'éducation et de la formation professionnelle, 29 enseignants / conseillers du premier cycle de l'école secondaire et 765 adultes.

Le projet « A.P.P. VER. » a été présenté aussi à « IOLAVORO » organisé à Pinerolo, un événement qui a relié les entreprises et les personnes à la recherche d'emploi et qui offre de nombreuses opportunités.

Le G.I.P. Fipan a participé au troisième séminaire annuel de EUSALP le 28 au 29 novembre 2019 à Milan..

La participation au forum annuel EUSALP a été une occasion unique de rencontrer et d'échanger avec les représentants des régions qui composent le réseau EUSALP

La même opportunité s'est présentée la participation du GIP FIPAN à un séminaire organisé par la Commission Européenne qui s'est tenu à Bruxelles du 15 au 17 octobre 2019

### **La PANDEMIE COVID-19**

L'Autorité de Gestion (AdG) du Programme Interreg ALCOTRA 2014 -2020, le 12 mars 2020, a exprimé sa volonté pour autoriser le décalage des dates de clôture des projets en cours de réalisation à cause de la pandémie COVID19.

La décision a été transmise au Comité de Suivi (C.S.), qui a accepté et validé la proposition le 15/05/2020.

Les partenaires du projet « A.P.P. VER. », ont eu l'opportunité d'évaluer s'il fallait soumettre, à l'A.D.G., une proposition pour décaler la date de clôture du projet, afin de réaliser les dernières activités, interrompues au mois de Mars 2020, dans les meilleures conditions possibles.

Les partenaires ont analysé la situation et ils ont choisi, vues les restrictions sanitaires en vigueur, de demander une prolongation du projet jusqu'au 31 décembre 2020.

Cette demande, motivée, a été approuvée par l'A.D.G. du programme Interreg ALCOTRA. En vérité, la plupart des activités des 4 WP étaient déjà terminées au début du mois de mars 2020. Le partenaire C.F.I.Q. avait complété ses actions. La Commune de Pinerolo devait réaliser une dernière activité de communication. Le G.I.P. FIPAN devait réaliser, à Nice, le séminaire de clôture du projet.

La C.M.To. devait terminer des activités de formation et mettre en œuvre le séminaire final du projet.

Le décalage au 31 décembre 2020, a permis à la C.M.To. de compléter les activités bloquées par la pandémie. Le séminaire final a été organisé à Turin, mi-décembre 2020.

Le décalage de la date de fin du projet, a permis, au G.I.P. FIPAN, de réaliser les activités que la pandémie avait bloquées.

Les partenaires n'ont pas eu la possibilité de se rendre soit à Nice soit à Turin car la pandémie les a obligés à respecter les restrictions en vigueur en France et en Italie, aussi au mois de décembre 2020.

Le G.I.P. FIPAN et la C.M.To. ont organisé les derniers séminaires via la visioconférence sur le Web, en favorisant la participation de tous les partenaires et des autres organisations impliquées.

Il faut souligner que l'Autorité de Gestion d'Interreg ALCOTRA a mené une action positive et efficace, en autorisant le décalage de la date de clôture des projets ALCOTRA.

Cette décision a permis de terminer les activités programmées.

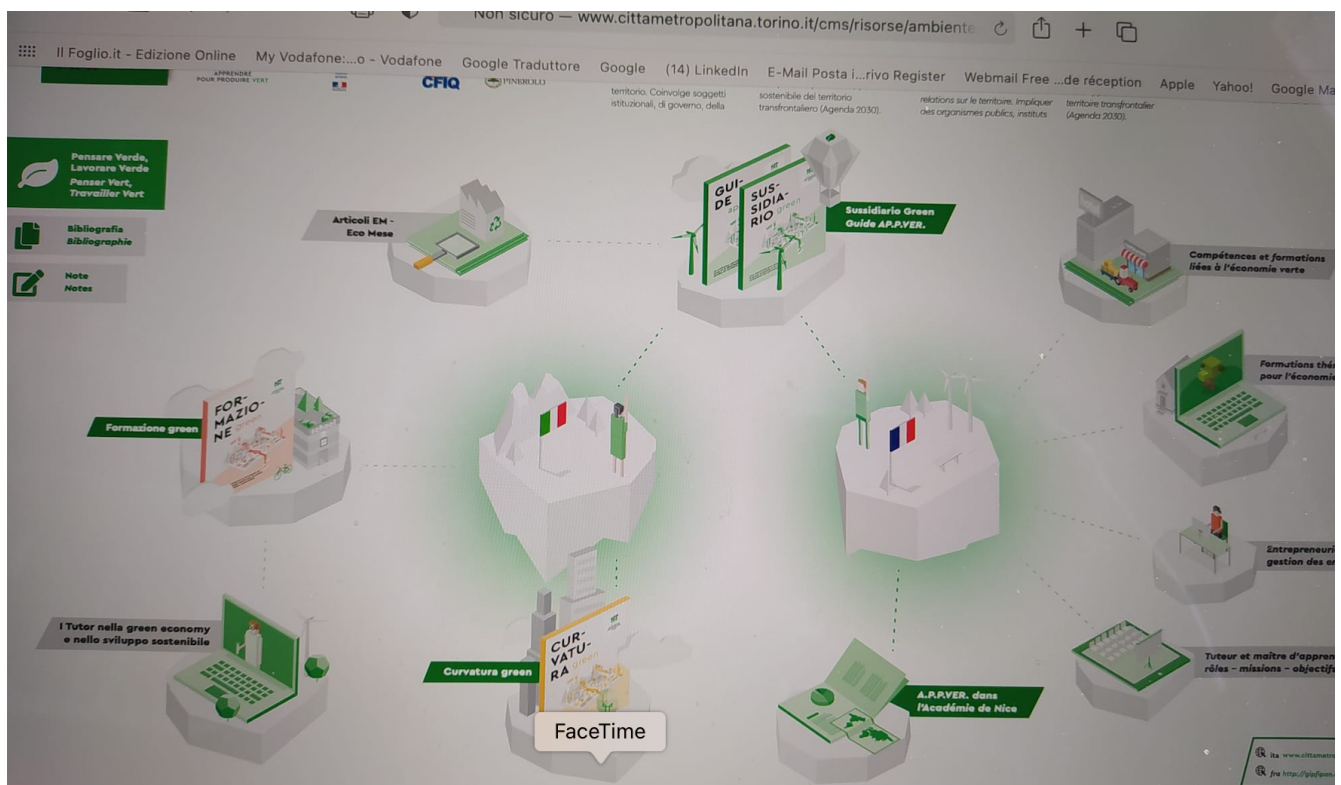
En effet, pendant la pandémie COVID-19, les partenaires ont surmonté les difficultés en travaillant également « à distance », via l'utilisation de la visioconférence sur l'« internet ».



## La DOCUMENTATION du PROJET "A.P.P. VER.",

Toute la documentation du projet "A.P.P. VER.", est repérables dans le site

<http://www.cittametropolitana.torino.it/cms/risorse/ambiente/dwd/green-economy/app-ver/def-greenmap-1920x1080.pdf>



## **LA LISTE des ACTIVITES d'EVALUATION MISES en ŒUVRE par FENIX TOUT au LONG du PROJET**

- Analyse du formulaire de candidature « A.P.P. VER. » retenu par l'Autorité de Gestion d'Interreg ALCOTRA.
- Lecture du DOMO du programme Interreg ALCOTRA.
- Prise en charge des documents produits par le Comité de Pilotage de « " A.P.P. VER." »
- Analyse des actions en charge à chaque Partenaire transfrontalier du projet.
- Analyse des W.P. prévus et validés dans le dossier de candidature retenu.
- Prise en charge des résultats attendus, des livrables, des outils prévus.
- Prise en charge du calendrier des activités.
- Rencontre de travail à Turin, avec la C.M.TO. Città Metropolitana di Torino Chef de File du projet du 13 mars 2018, pour la présentation du Guide Méthodologique et du Plan d'Action de l'évaluation externe du projet et pour le calendrier des questionnaires à soumettre aux partenaires.
- Production et envoi, le 28 mars 2018, du questionnaire Q.4S pour vérifier la satisfaction des participants au Comités de Pilotage du projet « A.P.P. VER.».
- Élaboration des questionnaires Q.2
- Production de deux questionnaires Q.2 pour l'analyse des activités du projet.
- Envoi, le 28 mars 2018 du questionnaires Q.2 pour l'analyse des activités
- Envoi, le 19 avril 2018 du questionnaire Q.2 pour vérifier uniquement les indicateurs de chaque WP du projet.
- Restitution, aux Partenaires des reports avec les résultats des questionnaires Q.2.

- Rencontre de travail individuel, dans les bureaux de chaque Partenaire du projet « A.P.P. VER. », pour l'analyse de l'avancement des activités comme indiqué par le formulaire de candidature approuvé et l'annexe D.T.D. Description Technique Détaillée.
  - I.R.E.S. : le 3 octobre 2018 à Turin
  - MAIRIE de Pinerolo : le 4 octobre 2018 à Pinerolo.
  - C.F.I.Q. : le 4 octobre 2018 à Pinerolo.
  - C.M.T.O. : le 5 octobre 2018 à Turin.
  - G.I.P. FIPAN : le 8 octobre 2018 à Nice.
- Participation au Comité de Pilotage du projet "A.P.P. VER." qui s'est déroulé à Nice les 10 et 11 octobre 2018 pour présenter, aux Participants, l'état des activités de l'évaluation externe du projet.
- Production et envoi, le 30 octobre 2018, du questionnaire Q.4S pour vérifier la satisfaction des participants au Comités de Pilotage du projet « A.P.P. VER.» du 10 et 11 octobre 2018.
- Rapport d'avancement, pour les activités d'évaluation « in itinere », produit par FENIX concernant les activités du projet mises en œuvre par les Partenaires, jusqu'au 31 Décembre 2018.
- Élaboration et production du questionnaire modèle « Analyse Swot A.P.P. VER.» à utiliser dans les rencontres avec chaque Partenaire - 12 Juin 2019
- Élaboration des résultats du questionnaires « Analyse Swot » et envoi du Rapport aux Partenaires.
- Déplacement dans les bureaux de chaque Partenaire pour analyser la situation à niveau individuel, fin Juin 2019
- 25 Juin 2019 : rencontres à Pinerolo dans les sièges de la Commune de Pinerolo et du C.F.I.Q. .

- 27 Juin 2019 à Turin : rencontre dans le siège du Chef de file C.M.To.
- 14 Juillet 2019 à Nice dans le siège du G.I.P. FIPAN.
- Production et utilisation du questionnaire Q.2 - État d'avancement des activités, des livrables, des indicateurs de résultat ; fin Juillet 2019.
- Intervention au Comité de Pilotage « A.P.P. VER. » du 10 & 11 octobre 2019
- Production et utilisation du questionnaire Q.4S - Satisfaction participants au CdP du 10 & 11 Octobre 2019.
- Élaboration des résultats du questionnaire Q.4S et envoi du report aux Partenaires.
- Production du questionnaires Q.4S - Satisfaction participants au CdP du 3 Décembre 2019.
- Participation au Comité de Pilotage du projet organisé par visioconférence en ligne par le Chef de file C.M.To. le **12 novembre 2020**
- Production du questionnaires Q.2 concernant l'état d'avancement, les Indicateurs et les livrables à utiliser au mois de décembre 2019.
- Production du questionnaire Q.2 - Le rôle de l'AdG. et du le S.C. D'Interreg Alcotra et les compétences requises pour la gestion du projet ; fin Janvier 2020.
- Élaboration des résultats du questionnaires et envoi du report aux Partenaires, Février 2020.
- Participation en visioconférence un évènement en ligne organisé, à Nice, par le partenaire G.I.P. FIPAN, le 15 Décembre 2020 concernant le « Développement durable et formation : enjeux et perspectives" a eu pour ambition de présenter les résultats du projet ainsi que de proposer une réflexion entre experts en développement durable et professionnels de la formation et de l'éducation autour des enjeux actuels liés aux programmes éducatifs et au développement durable.

- Participation en visioconférence, au Séminaire de fin projet, organisé à Turin par le Chef de file C.M.To., mi-décembre 2020
- Rencontres de travail à distance avec le Commanditaire G.I.P. FIPAN
- Élaboration du rapport final concernant la mise en œuvre de l'évaluation externe du projet transfrontalier « A.P.P. VER » en Février 2021.

## **Les QUESTIONNAIRES MIS en ŒUVRE et les WORKSOPS REALISES**

Le 5 avril 2018 FENIX a produit, via email, un document avec une liste des différents Questionnaires qu'elle devait utiliser dans l'activité d'évaluation externe.

Questionnaire Q.2 du 28 MARS 2018

Questionnaire mis à jour après un dialogue avec le Chef de file.

Ce questionnaire intervient pour connaître le niveau de l'avancement et de la mise en œuvre des activités du projet.

Chaque Partenaire a reçu, via email ce questionnaire Q.2

Tous les Partenaires impliqués ont répondu.

Questionnaire Q.4S du 28 Mars 2018

Ce questionnaire a été élaboré par FENIX, afin de d'évaluer la satisfaction des Participants à un Comité de Pilotage.

Le Chef de File a envoyé à FENIX les adresses email des Participants.

Chaque Participant a reçu, via email, ce questionnaire Q.4S.

Tout le monde a répondu.

Questionnaire Q.2 pour les Indicateurs seulement du 19 Avril 2018

Ce questionnaire intervient pour connaître le niveau de la mise en œuvre des activités concernant les indicateurs proposés dans le formulaire de candidature approuvé.  
du projet.

Chaque Partenaire a reçu, via email ce questionnaire Q.2 Indicateurs

Tous les Partenaires impliqués ont répondu.

Questionnaire Q.4S du 30 Octobre 2018

Ce questionnaire a été élaboré par FENIX, afin d'évaluer la satisfaction des Participants au Comité de Pilotage qui s'est déroulé, à Nice, le 10 et 11 octobre 2018.

Le Chef de File a envoyé à FENIX les adresses email des Participants.

Chaque Participant a reçu, via email, ce questionnaire Q.4S.

Tout le monde a répondu.

Questionnaire Q.4S du 03 Mai 2019

Ce questionnaire a été élaboré par FENIX, afin d'évaluer la satisfaction des Participants au Comité de Pilotage qui s'est déroulé le 22 et 23 Mars 2019.

Le Chef de File a envoyé à FENIX les adresses email des Participants.

Chaque Participant a reçu, via email, ce questionnaire Q.4S.

Tout le monde a répondu.

Questionnaire « ANALYSE SWOT » du mois de Juin 2019

Fenix a élaboré ce questionnaires pour l'utiliser dans les rencontres en présentiel dans les bureaux des Partenaires, en se déplaçant à Turin, à Nice et à Pinerolo.

Questionnaire Q.2 pour les livrables seulement du 22 Juillet 2019

Ce questionnaire intervient pour connaître le niveau de la mise en œuvre des activités concernant les indicateurs proposés dans le formulaire de candidature approuvé.  
du projet.

Chaque Partenaire a reçu, via email ce questionnaire Q.2 Indicateurs

Questionnaire pour les workshop individuels du mois de février et de mars 2020 réalisés par visioconférence GoTo Meeting avec chaque partenaire.

### **Les ATELIERS (WORKSHOP) d'EVALUATION**

Rencontre dans les bureaux de chaque Partenaire

Le 3, 4, 8 octobre 2018 FENIX s'est déplacée pour rencontrer chaque Partenaire dans son siège opérationnels.

Les résultats, de ce travail individualisé, ont été présenté, par FENIX, au Comité de Pilotage de « A.P.P. VER. », qui s'est tenu à Nice, le 10 octobre 2018.

Fenix a participé le 10 octobre 2018 au Comité de Pilotage de Nice.

FENIX a présenté, à grandes lignes, les résultats de l'évaluation suite aux rencontres avec les Partenaires du projet faites le 3, 4, 8 octobre 2018

Rencontre dans les bureaux de chaque Partenaire au mois de Juin 2019 et de Juillet 2019  
FENIX s'est déplacée le 25 et 27 Juin 2019 à Turin, à Pinerolo et le 14 Juillet 2019 à Nice pour rencontrer chaque Partenaire dans son siège opérationnel.

Fenix a envoyé aux Partenaire un questionnaire qui a été la base de travail de chaque workshop.

Rencontres par visioconférence GoTo Meeting avec chaque Partenaire

G.I.P. FIPAN mardi 1 Décembre 2020.

C.F.I.Q. Mercredi 2 Décembre 2020

Commune de Pinerolo Jeudi 3 décembre 2020

C.M.To. Vendredi 4 Décembre 2020



consulting

FENIX a parlé avec chaque Partenaire. Les résultats, de ce travail individualisé, ont été élaborés, par FENIX, et insérés dans l'évaluation.

**Fait par Sarl FENIX**